

20^e ANNIVERSAIRE

VERSION FRANÇAISE

HARVARD FRENCH REVIEW



ÉDOUARD PHILIPPE - HUBERT VÉDRINE - SETH RADWELL
JEANNE THEURET - NIELS PLANEL
NOUR AYADI - ANNIE ERNAUX - MADELEINE PEYROUX

Comité éditorial

Rédacteurs en chef

Antoine Beaury – Maksens Djabali

Direction de la publication

Florian Imbert – Xavier Orlor

Direction artistique

Sijia Jiang – Hazel Su

Site internet

Fanny Chang

Illustration

Noora Belcaid

Traduction

Selim Fourati – Irène Noel du Payrat

André-Philippe Ouellet

Fondateurs

Julien Levy – Fabrice Seiman

Première rédactrice en chef

Christine Mikolajuk

20

Vingt ans.

Vingt ans déjà. Vingt ans d'un projet porté par une conviction : les idées précèdent l'histoire et en dessinent les contours. Alors que le monde vacille sous le poids de crises multiples, alors que les certitudes s'effondrent et que les peurs resurgissent, le dialogue transatlantique est aujourd'hui plus que jamais nécessaire. Il est vital.

Lorsque la Harvard French Review a vu le jour en 2005, elle répondait à un besoin : créer un espace de liberté où les grandes voix de notre temps pourraient échanger avec les jeunes chercheurs d'aujourd'hui, ceux qui façonneront le monde de demain. Dans ce laboratoire d'idées où les visions s'affrontent, les esprits libres n'ont cessé d'interroger l'époque, de défier les dogmes et de réinventer le champ du possible.

Deux décennies plus tard, cette ambition n'a rien perdu de son urgence. Nous vivons un temps de bascule, un moment où les démocraties s'effritent, où la technologie redéfinit le sens même du politique, où les fractures culturelles se creusent. Comprendre ce qui se joue, anticiper ce qui vient, inventer ce qui doit être, sans céder à la facilité ou renoncer à l'exigence : telle est la responsabilité que continuera de porter notre équipe.



Fabrice Seiman

Cofondateur de la Harvard French Review

Cette édition anniversaire ne se veut pas un simple retour sur le passé, mais une projection vers l'avenir. Quels seront les nouveaux équilibres entre l'Europe et l'Amérique ? Comment refonder la démocratie à l'heure de l'intelligence artificielle et de la toute-puissance des algorithmes ? Quel rôle pour la culture dans une époque où l'information et la vérité se fragmentent ?

L'histoire ne se répète pas, elle hésite, trébuche, accélère. Vingt ans de débats, d'engagements, d'idées partagées ; vingt ans d'une revue qui a su, à chaque époque, saisir l'essentiel. Il vous appartient désormais d'écrire la suite pour faire entendre, des deux côtés de l'Atlantique, la voix de la raison et de la liberté. ■

L'ÉDITO

Octobre 1784. À vingt-six ans, Gilbert du Motier de La Fayette reçoit un doctorat *honoris causa* en droit de l'université d'Harvard. Premier citoyen français à tisser un lien avec la plus ancienne institution d'enseignement supérieur des États-Unis, le marquis de La Fayette – héros des deux mondes – ouvre une voie que d'autres, depuis, n'ont cessé d'emprunter.

Depuis près de quatre siècles, Harvard incarne une certaine idée de l'accomplissement collectif, forgée par la diversité et nourrie d'une exigence constante d'excellence. C'est dans cet héritage que la Harvard French Review puise son ambition : inspirer, renouveler, faire vivre le dialogue transatlantique. Pour porter cette ambition, nous nous appuyons sur trois principes fondateurs :

- Bilinguisme, pour rendre accessible la Revue des deux côtés de l'Atlantique, et au-delà.
- Neutralité, pour offrir un espace d'expression ouvert, affranchi des lignes partisans.
- Interdisciplinarité, pour aborder des enjeux au carrefour de la science politique, de l'économie, du droit, de la sociologie, et bien d'autres domaines.

Ces principes ne prendraient toutefois corps sans l'engagement d'une équipe passionnée, résolue à les incarner pleinement. La Revue est le fruit d'un effort collectif, porté par des étudiants et diplômés issus de l'ensemble des écoles de Harvard, réunis par la curiosité, l'exigence intellectuelle et le goût du dialogue. Sous l'œil bienveillant de Fabrice Seiman, cofondateur de la Revue, notre équipe a su gagner la confiance de voix parmi les plus respectées du paysage intellectuel franco-américain.

Nous avons ainsi l'honneur de présenter, dans ce numéro, les contributions d'Édouard Philippe, ancien Premier ministre, de Hubert Védrine, ancien ministre des Affaires étrangères et penseur incontournable des relations internationales, ou encore d'Annie Ernaux, Prix Nobel de littérature 2022 – aux côtés de nombreuses autres signatures remarquables, que nous remercions chaleureusement pour leur confiance. Nous adressons également notre gratitude au Harvard Club of France et à Français du Monde, dont le soutien fidèle et l'engagement en faveur du lien transatlantique résonnent pleinement avec notre mission.

C'est d'un effort partagé, collectif, interculturel que ce numéro est né – l'écho, peut-être, d'un nouveau chapitre dans le long et fécond récit des relations franco-américaines. À travers la pluralité des voix qui l'ont façonné – françaises, britanniques, chinoises, belge, suisse, canadienne, marocaine et ghanéenne – il reflète aussi la diversité humaine et intellectuelle qui fait la richesse de Harvard. Puisse-t-il, à sa mesure, contribuer à en écrire la suite.

— *Antoine Beury & Maksens Djabali*



HARVARD CLUB OF FRANCE FRANÇAIS DU MONDE

REGARDS CROISÉS

5

**La fuite des cerveaux
en sciences et en *tech***

Eleanor Crane

8

**Repenser le dilemme
sécuritaire européen :
l'illusion de l'autonomie
stratégique**

Luc Hillion

12

**Éduquer pour lier les
coeurs et les esprits**

Sophia Schleicher

15

**Emmanuel Macron,
Président du *en même temps***

Rayane Jibre

19

**Réseaux sociaux, solitude
et accélération de la
polarisation politique en
France et aux États-Unis**

Maia Hoffenberg

21

**Vers une politique
entrepreneuriale ?**

Adrien Bacquet

GRANDS TÉMOINS

24

Europe, année zéro

Édouard Phillippe

28

Entretien avec Hubert Védrine

32

**Trump 2.0 : Décrypter le
nouveau paysage politique
américain**

Seth Radwell

36

**Santé des femmes :
constat et enjeux essentiels**

Jeanne Theuret

40

**De la mise en place d'un capital
de départ pour les jeunes
– Plaidoyer pour l'égalité des
chances**

Niels Planel

INVITATION AU VOYAGE

46

**Conversation musicale avec
Nour Ayadi, pianiste
internationale**

49

**Annie Ernaux :
Sauver le monde d'hier**

Anna R. Gamburd

52

**Démêler le fil du « pluralisme »
dans la littérature africaine**

Prosper Batariwah

55

Qui es-tu censé être ?

Madeleine Peyroux

1

Regards Croisés offre aux étudiants d'Harvard un espace où interroger les enjeux de société en lien avec la France et les États-Unis à travers le prisme de leurs disciplines respectives – sciences politiques, économie, sociologie, droit, sciences. En croisant la diversité des points de vue et des approches, cette rubrique invite à une réflexion nuancée et stimulante sur les grandes questions contemporaines.

LEGES NON HOC EST VERBA EARUM TI

La fuite des cerveaux en sciences et en *tech*

Eleanor Crane

La science et la technologie sont des facteurs essentiels de la compétitivité et de l'attractivité d'une nation. L'émergence de la *deep tech* – qui regroupe les technologies quantiques et l'intelligence artificielle (IA) – place plus que jamais la science au carrefour d'enjeux sécuritaires, économiques et stratégiques, annonciatrice d'une ère nouvelle où les équilibres mondiaux se dessineront au gré de l'innovation dans ces domaines. Il est facile d'imaginer la puissance stratégique qu'offriront les futurs outils quantiques. Avec des dispositifs quelques centaines de milliers de fois plus puissants qu'aujourd'hui, des supraconducteurs à haute température permettraient une transmission d'énergie sans déperdition¹, les standards actuels de cryptographie, devenus obsolètes, ne garantiraient plus la confidentialité des données gouvernementales, financières et personnelles², tandis que les applications civiles et militaires de la navigation GPS seraient révolutionnées par des outils de précision millimétrique³. Or, une réalité préoccupante se dessine pour l'Europe en la matière. Nombre de ses esprits les plus prometteurs, nourris de ses investissements et censés assurer son avenir, quittent le continent, attirés par les infrastructures de pointe et les salaires compétitifs des universités et géants technologiques américains. À titre d'exemple, seulement un tiers des professeurs du programme Harvard Quantum Initiative sont américains (pour près d'un cinquième d'européens) et 75% des Européens effectuant une recherche doctorale aux États-Unis expriment l'intention d'y rester à long terme⁴. Cette tendance ne saurait être banalisée : le futur de l'autonomie stratégique de l'Europe dépend de sa capacité à former et à retenir ses talents. En s'appuyant tant sur les spécificités du domaine scientifique que sur les tendances observées dans d'autres disciplines, cet article souligne le rôle de

l'identité et des convictions collectives dans l'origine de cette migration intellectuelle, qui conduit une Europe égalitaire et introspective à voir ses talents s'épanouir sur un continent où rêve et liberté sont toujours d'actualité.

En tant que jeune chercheuse à l'éducation franco-anglo-américaine tout juste sortie d'un postdoctorat en sciences quantiques, plusieurs choix s'offrent à moi. Je peux retourner en France pour un poste au CNRS – certes prestigieux – où mon salaire annuel sera inférieur au revenu médian national, ou opter pour une rémunération trois fois supérieure auprès d'un géant technologique américain ou d'une université bénéficiant de laboratoires ultramodernes, de financements conséquents et d'un solide soutien à l'entrepreneuriat. Si on laisse de côté la rémunération, je bénéficieraient dans certains pays d'Europe d'un réseau de transports publics plus développé, d'un taux de criminalité nettement plus bas, d'une alimentation de meilleure qualité et, surtout, d'un accès gratuit à l'éducation et à la santé. Malgré ces atouts et l'excellence depuis longtemps reconnue de son système éducatif, notons que l'Europe envoie deux fois plus d'étudiants aux États-Unis – où les frais de scolarité atteignent pourtant des sommets alarmants – qu'elle n'en accueille en retour⁵.

Le panel consacré au « *Brain Drain* », tenu en janvier dernier dans le cadre de la Harvard European Conference, fut pour moi l'occasion de dresser un constat frappant. Alors même que les étudiants en sciences et technologies se montraient vivement concernés par le sujet, tant par leur affluence que par leurs interventions, les profils en droit et sciences politiques faisaient preuve d'une froide indifférence. Rien d'étonnant : le droit comme la politique restent davantage ancrés dans des structures nationales ou régionales, rendant la mobilité

transatlantique moins attractive. L'art, malgré l'absence de frontières tangibles, échappe aussi à cet appel d'air. Plus que toute science, plus que le droit ou la politique, l'art tient à l'identité. On peint avec les couleurs de son enfance et on écrit à l'encre de sa langue maternelle : *L'art est identité – Art is identity – Kunst ist Identität.*

Les Américains ont parfaitement compris le rôle clé de l'identité dans la séduction et la rétention des talents. Les États-Unis écrivent leur propre récit – tantôt réel, tantôt fictif – et savent le faire exister aux yeux du monde entier. Ils incarnent la terre ultime des opportunités et exportent, partout, un profond sentiment de fierté nationale. Même ceux qui dorment l'hiver sur le pas de ma porte pour échapper au froid, leurs chevilles enflées serrées dans des sacs en plastique faute d'accès aux soins, portent l'Amérique sur leur dos, son drapeau comme emblème. Dans les domaines académique et scientifique, où les faits et les statistiques devraient pourtant régner en maîtres, la croyance en la supériorité américaine pèse lourd dans les choix de carrière. Car au-delà des

avantages salariaux, les États-Unis bénéficient d'une force psychologique et culturelle infiniment plus puissante : la foi en leur propre grandeur.

L'Europe, à l'inverse, cultive l'autocritique. En France, en Allemagne, au Royaume-Uni, la tradition intellectuelle met l'accent sur la déconstruction, le doute, la remise en question des récits nationaux plutôt que sur leur consolidation. Cette introspection est une force

**La tradition
introspective européenne
est une force intellectuelle,
mais elle nourrit
l'image d'un continent
sur le déclin.**

intellectuelle, mais elle nourrit aussi l'image d'un continent déclinant, même quand les faits suggèrent le contraire. Les inégalités économiques et sociales y sont, par exemple, bien moindres que dans de nombreuses autres régions du monde, notamment aux États-Unis⁶. Les systèmes de santé y garantissent un accès universel aux soins. Des réglementations strictes sur l'alimentation et le logement assurent une

meilleure qualité de vie et davantage de sécurité. Sur le plan académique, plusieurs pays d'Europe figurent enfin parmi les meilleurs au monde en termes d'accessibilité et de performance. Mais l'image projetée par l'Europe,



Massachusetts Institute of Technology (MIT).
Charles Krupa/Associated Press.

tant intra-muros qu'à l'étranger, n'a pas le même pouvoir d'attraction. Certains des meilleurs étudiants issus du système éducatif européen arborent aujourd'hui des sweats du MIT, des casquettes d'Harvard, des sacs de Princeton. Le souvenir de ce qui leur a permis d'arriver là reste pourtant bien souvent dans l'oubli.

« On sous-estime souvent le rôle de la chance et du hasard dans la vie. Les gens – en particulier ceux qui réussissent, et tout spécialement ceux du genre à être diplômés de Princeton – construisent leur récit en occultant complètement cette part de hasard. Leur histoire, c'est uniquement celle de leur mérite. Ils se disent : j'ai franchi tous les obstacles, j'ai été admis à Princeton, j'ai eu la meilleure note. Ils oublient qui sont leurs parents, le fait même que Princeton existe, qu'ils n'ont pas à partir à la guerre pour leur pays, qu'ils sont nés avec certaines dispositions génétiques, quelles qu'elles soient... au fond, qu'ils ont bénéficié d'une chance inouïe. Ne pas en avoir conscience mène à une forme d'égoïsme profond. En avoir conscience, en revanche, rend les gens bien plus reconnaissants – et leur donne une vision plus large de leur place dans le monde » – Michael Lewis (entretien avec Rory Stewart et Alistair Campbell).

Le défi pour l'Europe est double. D'une part, elle doit investir davantage dans ses institutions scientifiques et technologiques. Des initiatives comme Horizon Europe vont dans ce sens⁷. D'autre part, et c'est peut-être encore plus fondamental, elle doit se réapproprier son propre récit. La fuite des cerveaux dans les domaines scientifique et technologique ne se résume pas à un problème économique ou institutionnel : c'est une bataille de convictions. Tant que les États-Unis continueront à narrer leur propre grandeur avec force et que l'Europe demeurera enfermée dans ses doutes, le déséquilibre persistera. La remise en question est

La fuite des cerveaux ne se résume pas à un problème économique ou institutionnel : c'est une bataille de convictions.



essentielle au progrès, mais elle ne doit pas s'opérer au détriment de la confiance nationale et continentale. Les forces historiques de l'Europe – son tissu social, sa qualité de vie, des traditions intellectuelles qui ont façonné certaines des plus grandes avancées de l'humanité... – doivent être valorisées et intégrées dans le récit face aux écarts de salaire, non comme des arguments de consolation, mais comme des forces distinctives et attractives. Si l'Europe conserve un sens fort de son identité et de ses valeurs, elle rappellera à ses talents partis à l'étranger d'où proviennent réellement leurs opportunités, quel rôle ils ont à jouer dans le façonnement du monde qui les entoure et comment ils peuvent conjuguer ce rôle à leurs ambitions, leur revenu et leur qualité de vie.

L'Europe travaille sans relâche, mais elle ne clame pas sa grandeur. Profondément marquée dans sa conscience depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, elle s'interroge et se réinterroge sans cesse – jusqu'à parfois douter d'elle-même. Dans le monde qui s'ouvre à nous, c'est pourtant de conviction que nous avons besoin si nous voulons, nous aussi, prendre part à l'extraordinaire aventure scientifique qui s'annonce. Le temps presse : il faut retrouver l'élan du rêve, ou simplement celui du réel. Pour garder sa place dans un ordre technologique en pleine mutation, l'Europe doit oser s'affirmer comme indispensable. Alors, seulement, elle pourra continuer d'exister dans la grande danse mondiale des esprits. ■

Eleanor Crane est chercheuse postdoctorale en physique quantique au Massachusetts Institute of Technology (MIT).

1. Dolev Bluvstein *et al.*, « Logical quantum processor based on reconfigurable atom arrays », *Nature*, vol. 626, 2024, pp. 58–65 ; Google Quantum AI, « Quantum error correction below the surface code threshold », *Nature*, vol. 638, 2025, pp. 920–926.

2. Craig Gidney et Mikael Ekerå, « How to factor 2048 bit RSA integers in 8 hours using 20 million noisy qubits », *Quantum*, vol. 5, 2021, p. 433.

3. En général, la détection quantique aura un impact certain sur les applications nécessitant une grande précision. Par exemple, la mise au point de la première horloge nucléaire a été annoncée récemment, laquelle devrait être d'une précision sans précédent. Un tel mécanisme pourrait se révéler utile, par exemple, pour la géodésie. Wei Zhang *et al.*, « Q-compensated image-domain least-squares reverse time migration through preconditioned point-spread functions », *Geophysics*, vol. 89, (no 3), 2024, pp. 195-213.

4. Remco Zwetsloot, Jacob Feldgoise et James Dunham, « Trends in U.S. Intention-to-Stay Rates of International Ph.D. Graduates Across Nationality and STEM Fields », Center for Security and Emerging Technology, 2020.

5. Sur l'année 2022/2023, 89 906 étudiants internationaux originaires d'Europe se sont inscrits dans un établissement d'enseignement supérieur aux États-Unis Open Doors, « Open Doors Report on International Educational Exchange », 2023. Par ailleurs, l'Europe demeure la première destination des étudiants américains poursuivant un diplôme complet à l'étranger, avec près de 40 000 étudiants. Institute of International Education, « Project Atlas: Mobility Data », 2023.

6. Thomas Blanchet *et al.*, « Why Is Europe More Equal than the United States? », *American Economic Journal: Applied Economics*, vol. 14, (no 4), 2022, pp. 480–518.

7. Horizon Europe est le programme-cadre de l'Union européenne pour la recherche et l'innovation sur la période 2021–2027.

Repenser le dilemme sécuritaire européen : l'illusion de l'autonomie stratégique

Luc Hillion



Pete Hegseth à la Conférence de Munich sur la sécurité, février 2025.
Damian Lemanski/Bloomberg.

En 2013, dans le cadre de l'opération Serval, la France déployait au Mali une force d'intervention de 4 000 hommes afin de repousser l'avancée de groupes islamistes armés menaçant la stabilité du gouvernement local. Malgré son succès militaire, l'opération masquait une dépendance logistique préoccupante : seuls 5% des transports stratégiques furent assurés par des moyens français, tandis que les 95% restants reposaient sur des ressources étrangères, notamment des avions affrétés auprès de sociétés russes¹. Trois années plus tard, la disponibilité opérationnelle militaire française n'était guère plus rassurante : à peine un quart de la flotte française d'hélicoptères Tigre étaient jugés aptes au combat à tout moment sur l'année 2016². Autant d'exemples symptomatiques de la fragilité française

en matière de projection militaire autonome, et révélateurs du délabrement de nombreuses autres forces armées européennes, lorsque l'on sait que la France comptait alors parmi les armées les mieux équipées du continent...

En dépit d'une hausse significative du budget alloué à la défense dans les dernières années et de l'acquisition récente de 23 avions de transport lourd A400M supplémentaires, la capacité de projection militaire française reste aujourd'hui limitée dès lors que le soutien américain fait défaut – même avec la coopération de ses alliés européens³. Ce qui devient d'autant plus préoccupant lorsque l'ennemi n'est plus une milice paramilitaire disparate montée sur pick-ups Toyota, mais un État organisé à forte puissance de frappe comme la Russie. En ce début d'année 2025, l'Europe s'alarme. Les doutes s'accumulent quant à sa capacité à mobiliser un contingent dérisoire de 40 000 soldats envisagé pour un déploiement en Ukraine, alors même que plane la perspective d'un désengagement progressif des États-Unis, garants traditionnels de la sécurité du Vieux Continent depuis 1945⁴.

1. Assemblée nationale, « Rapport d'information relatif au transport stratégique », présenté par François Cornut-Gentille, 28 mars 2017.

2. Pierre Tran, « French Military Helicopter Readiness? Depends on the Fleet », *Defense News*, 16 mai 2017.

3. Thierry Dubois, « French Air Force Receives Newest-Standard Airbus A400M », *Aviation Week Network*, 6 avril 2021.

4. Steven Erlanger, « Can European "Boots on the Ground" Help Protect Ukraine's Security? », *The New York Times*, 11 février 2025.

“ SI NOUS
JOUISSONS DE
NOTRE SÉCURITÉ
SOCIALE, C’EST PARCE
QUE LES ÉTATS-
UNIS ASSUMENT LA
SÉCURITÉ MILITAIRE
DE L’EUROPE
DEPUIS 1945.

Il y a une forme d’ironie dans la posture européenne. Nous critiquons volontiers les États-Unis pour l’absence d’un véritable système de santé universel, pour l’ampleur de leurs inégalités sociales ou pour les sommes astronomiques qu’ils consacrent à leur défense. Pourtant, si nous pouvons aujourd’hui nous enorgueillir de notre Sécurité sociale, c’est probablement parce que les États-Unis ont assumé, à notre place, l’essentiel du fardeau sécuritaire de l’Europe depuis des années.

Délestés de ce fardeau, les pays européens ont pu rediriger leurs ressources vers d’autres priorités budgétaires : nombre d’entre eux se satisfont d’armées réduites à leur plus simple expression, tout en jouissant d’un relatif sentiment de sécurité dans un monde pourtant fragmenté. Ce paradoxe s’explique par la présence rassurante de la puissance américaine qui veille, en arrière-plan, à la sécurité du continent. Pour reprendre la célèbre formule de Hastings Ismay, premier secrétaire général de l’OTAN, la *raison d’être* de l’Alliance était « *to keep the Russians out, the Americans in, and the Germans down* » – garder les Américains en Europe, et protéger le continent de toute menace qui pourrait provenir de l’Est. Depuis la fin de la guerre froide, l’Europe aurait ainsi économisé environ 1 900 milliards d’euros en maintenant ses budgets militaires sous la barre des 2% du PIB, tandis que les États-Unis ont assumé, en moyenne, les deux tiers des dépenses totales de défense de l’Alliance⁵.

Ce partenariat asymétrique, qui nous a longtemps

profité, semble de plus en plus contesté par nos alliés américains. Lors de la Conférence de Munich sur la sécurité tenue en février 2025, le secrétaire américain à la Défense, Pete Hegseth, affirmait sans détour que « les États-Unis ne toléreront plus une relation déséquilibrée qui encourage la dépendance [européenne] à leur appareil sécuritaire »⁶. Ce rejet croissant de la répartition inégale des responsabilités dans l’OTAN n’est pas pour autant une simple posture trumpienne : dès 2014, Barack Obama exhortait déjà les membres de l’OTAN à accroître leurs efforts de défense, déclarant : « Nous avons observé une baisse constante des budgets européens en matière de défense. [...] Cela doit changer. »⁷

Ce sous-investissement chronique commence à coûter cher à l’Europe. Tandis que les États-Unis entament des discussions bilatérales avec la Russie dans le dos de leurs partenaires européens – évoquant, selon le secrétaire d’État Marco Rubio, de « formidables opportunités de coopération géopolitique avec Moscou » – le Kremlin, lui, reste résolument hostile à l’Europe⁸. Or, en cas de confrontation ouverte, le constat est sans appel : nous ne sommes pas en mesure de nous défendre seuls, faute de capacités militaires suffisantes et de dispositif crédible de dissuasion. Ceux qui persistent à croire que la dissuasion nucléaire française pourrait à elle seule contenir une agression russe se trompent : l’époque où la France pouvait envisager d’irradier l’Allemagne pour enrayer une invasion soviétique appartient à un autre siècle⁹.

Pour une majorité de dirigeants européens non radicaux, sortir de cette position inconfortable suppose que l’Europe investisse enfin sérieusement dans sa défense. Mais avec quels moyens ? La récente proposition de la Commission européenne visant à mobiliser jusqu’à 800 milliards d’euros pour la défense au cours des quatre prochaines années paraît ambitieuse, et soulève des questions quant à sa faisabilité et à sa soutenabilité à long terme¹⁰. Le continent semble structurellement

5. Lachlan Williams, « Europe’s Dilemma: Social Spending vs. Defense in the Face of New Threats », *The Rio Times*, 24 septembre 2024 ; Max Colchester, David Luhnow et Bojan Pancevski, « Alarm Grows Over Weakened Militaries and Empty Arsenals in Europe », *The Wall Street Journal*, 11 décembre 2023 ; OTAN, « Funding NATO », 3 juillet 2023.

6. Pete Hegseth, « Opening Remarks by Secretary of Defense Pete Hegseth at Ukraine Defense Contact Group (As Delivered) », U.S. Department of Defense, 12 février 2025.

7. Barack Obama, « Obama Warns NATO Allies to Share Defense Burden: “We Can’t Do It Alone” », *Atlantic Council*, 3 juin 2014.

8. Michael Hirsh, « The New Meaning of “Munich” », *Foreign Policy*, 19 février 2025.

9. Caleb Larson, « Why France Once Had Its Nuclear Weapons Aimed at Germany », *The National Interest*, 18 mai 2020.

10. Commission européenne, « Acting on Defence to Protect Europeans », 25 mars 2025.

incapable d'augmenter ses budgets militaires sans accroître un endettement public déjà vertigineux ou sabrer d'autres postes de dépenses. Comment, dans ce contexte, convaincre les électeurs européens qu'une politique de rigueur – voire d'austérité ciblée – est nécessaire pour garantir la souveraineté militaire européenne ?

Le budget français pour 2025 illustre ce dilemme croissant auquel sont confrontés les gouvernements européens, pris entre pression de la dette, attentes sociales et impératifs militaires. Le budget de l'État a été réduit

“ LE REJET DE LA RÉPARTITION INÉGALE DES RESPONSABILITÉS DE L'OTAN N'EST PAS UNE SIMPLE POSTURE TRUMPIENNE.

de 8,8 milliards d'euros par rapport à 2024. Pourtant, les dépenses militaires ont progressé de 6,9%, quand les subventions à l'emploi ont reculé de 16,7%, les fonds alloués à l'éducation de 1,86%, et que les dépenses liées à la Sécurité sociale ont légèrement augmenté (3,8%)¹¹. L'Allemagne a même envisagé de geler ses dépenses sociales pour financer son réarmement – sans succès¹². Et dans un contexte de polarisation politique croissante, les résistances populaires à ce type de redistribution budgétaire risquent encore de se durcir.

Si l'Europe aspire réellement à une autonomie stratégique – c'est-à-dire à assurer seule sa sécurité, sans dépendre du parapluie américain – elle devra consentir à un effort budgétaire massif et durable. À la cadence de réarmement observée en septembre 2024, il faudrait par exemple à l'Allemagne près d'un siècle pour reconstituer son stock d'artillerie à son niveau de 2004¹³, alors que l'Union Européenne peine déjà à tenir la moitié de son engagement de livraison d'un million d'obus à l'Ukraine en l'espace d'un an.

Même si les fonds nécessaires étaient réunis, d'autres dilemmes subsisteraient. Que produire ? Avec quelles capacités industrielles et selon quelle coordination

stratégique ? Très peu de pays sont capables de produire des équipements militaires sophistiqués à grande échelle. En matière de défense antimissile balistique, par exemple, la dépendance à l'égard des États-Unis est manifeste : seuls la France et l'Italie disposent actuellement d'un système équivalent au *Patriot* américain, capable de lancer des missiles d'interception à moyenne et longue portée¹⁴.

Si l'objectif est de se procurer rapidement des armements plutôt que de consacrer plusieurs décennies au développement de systèmes à peine fonctionnels, le fournisseur le plus évident reste les États-Unis. Mais si l'autonomie stratégique européenne a un sens – celui de rompre la dépendance de l'Europe à l'égard de l'appareil américain – alors continuer à s'équiper massivement auprès des États-Unis revient à saper cette ambition dès l'origine.

Cette inquiétude quant à la dépendance technologique est d'ailleurs au cœur de la réticence française à rejoindre l'Initiative européenne de bouclier aérien (*European Sky Shield Initiative*), lancée par l'Allemagne en 2022. Ce projet, dont le but est de doter l'Europe d'un système de défense antiaérienne intégrant des technologies européennes, américaines et israéliennes¹⁵, soulève des interrogations : si l'Europe entend accroître ses dépenses de défense, elle devrait, autant que faire se peut, limiter sa dépendance aux systèmes américains et diversifier ses fournisseurs. Or, au-delà de Washington, les alternatives crédibles se comptent sur les doigts d'une main : Russie, Chine et Israël.

Refuser l'acquisition d'armements américains risquerait toutefois de précipiter un désengagement déjà entamé de Washington vis-à-vis de l'Europe. En 2019, les autorités américaines avaient d'ailleurs mis en garde l'Union européenne contre les projets visant à restreindre l'accès des entreprises américaines aux marchés européens de la défense, qualifiant notamment le projet de Fonds européen de défense de *poison pill*¹⁶. L'Europe se trouve ainsi dans une position éminemment précaire, avec des États-Unis qui, d'un côté, questionnent leur rôle de protecteur traditionnel, et, en même temps, exercent une pression constante pour que perdure la dépendance européenne à leur industrie de défense ; le tout, pendant que la Russie continue d'affirmer sa puissance militaire à l'est du continent.

Si l'Europe parvenait à réunir les moyens financiers nécessaires à un véritable effort de réarmement, et si son industrie de défense atteignait l'autonomie stratégique

avant que Moscou ne tourne son regard vers les pays baltes, alors l'option d'un investissement massif dans des équipements non américains deviendrait évidente. Mais il faut garder à l'esprit qu'une telle transformation ne peut s'opérer du jour au lendemain, encore moins sans engendrer de nouvelles formes de dépendance aux États-Unis. L'Europe doit donc envisager d'autres options. Une première consisterait à réévaluer, avec pragmatisme, ses relations avec la Russie. Il serait sans doute imprudent de s'engager dans une posture d'antagonisme systématique si l'Europe n'est pas en mesure d'assurer seule sa propre sécurité. Cela ne signifie pas céder sur les principes ou aux pressions d'un régime autoritaire, mais simplement reconnaître que la diplomatie ne peut se permettre d'être aveugle à l'asymétrie stratégique. Une seconde voie viserait à accroître la valeur géopolitique de l'Europe aux yeux des États-Unis, en mettant en avant des leviers d'influence fondés sur des intérêts partagés. L'Union pourrait, par exemple, approfondir ses liens avec la Chine – une perspective qui ne manquerait pas d'inquiéter Washington, notamment dans le contexte de rivalité technologique entre les deux pays. On le sait, les États-Unis comptent sur la coopération de partenaires européens clés comme les Pays-Bas pour limiter les transferts de technologies sensibles vers Pékin, tels que les systèmes de lithographie de dernière génération nécessaires à la production de semi-conducteurs avancés¹⁷. Si Washington devait un jour relâcher son engagement sécuritaire envers le Vieux Continent, l'Europe aurait tout intérêt à signaler sa capacité – et sa volonté – de se tourner vers d'autres partenariats stratégiques. Non pour rompre l'alliance transatlantique, mais pour rappeler aux États-Unis qu'elle ne va plus de soi. ■

Luc Hillion poursuit un Master in Public Policy à la Harvard Kennedy School, promotion 2026.

11. Sébastien Dumoulin, « Budget 2025 : les grands perdants et les rares gagnants parmi les ministères », Les Échos, 7 février 2025.

12. Tom Fairless et Bertrand Benoit, « Europe Has a Painful Choice: War vs. Welfare », The Wall Street Journal, 14 septembre 2024.

13. Id.

14. Camille Grand, « Defending Europe with Less America », European Council on Foreign Relations, 3 juillet 2024.

15. Hensoldt, « ESSI – European Sky Shield Initiative », 19 septembre 2024.

16. Alexandra Brzozowski, « Pentagon Warns EU Against Blocking US Firms from Defence Fund », Euractiv, 19 août 2019.

17. Nisarg Jani, « The “Fab 4” Allies Are Pushing Back on US Export Controls on China », The Diplomat, 29 octobre 2024.

Éduquer pour lier les cœurs et les esprits

Sophia Schleicher

Internationalisme, multiculturalisme, impact mondial, sensibilisation aux différences culturelles... Autant de termes ressassés à l'envi dans les discours sur l'éducation internationale, à en devenir vagues, parfois galvaudés. Mais des mots qui, probablement, résonnent différemment chez ceux qui ont eu la chance de vivre, grandir ou étudier entre plusieurs cultures : ils capturent alors des expériences vécues, des rencontres marquantes, des recherches fécondes.

L'appel à comprendre le monde au-delà de nos frontières culturelles n'a jamais été aussi pressant. L'ONU l'a érigé en cible du développement durable¹. L'Asia Society l'a inscrit dans son Cadre de compétence globale². Cette exigence répond à un besoin plus vaste de dialogue et de coopération transculturelle et transnationale, certes particulièrement prégnant aujourd'hui, mais dont les racines ne datent pas d'hier. Dès la fin des années 1950, se dessinait déjà dans plusieurs pays la volonté de repenser l'éducation au-delà de logiques strictement nationales³...

Au travail, à la maison ou dans toute autre communauté, chacun est amené à comprendre comment vivent les autres – selon quelles cultures, quelles traditions ? – et comment ils pensent : en scientifiques, en artistes ? Cette compréhension ne va pas toujours de soi. Chacun naît avec ce que certains sociologues nomment les « liens fermés » (*bonding social capital*) : le sentiment d'appartenance à sa famille, ou à tout cercle façonné par les mêmes expériences, valeurs et objectifs que soi. Développer des « liens ouverts » (*bridging social capital*), soit une capacité à échanger des idées contradictoires, à partager de nouveaux repères et à collaborer avec des personnes disposant d'un capital social différent du nôtre, exige en revanche un effort conscient, constant. Et comme pour nombre de

grands défis contemporains, l'éducation est l'outil par excellence pour cultiver les compétences à même de favoriser cette sophistication interculturelle.

À titre personnel, c'est dans un environnement plurilingue et multiculturel tissé d'influences italiennes, allemandes et françaises que s'est formé un premier semblant de compréhension de la diversité du monde. Celle-ci m'a insufflé une curiosité profonde pour la complexité des relations interculturelles et m'a conduite, à dix-sept ans à peine, tout juste diplômée du lycée, à faire une année de césure en Chine. J'y ai vécu au sein d'une famille chinoise, enseigné la danse classique dans une école primaire locale et appris le mandarin, m'immergeant pleinement dans une culture aux antipodes de la mienne. Cette expérience a été décisive : elle a orienté mes choix d'étude et nourri mes ambitions professionnelles, jusqu'à mon parcours actuel à Harvard. Mais derrière la ligne sur le CV, c'est aussi un flou, une attache difficile à une identité culturelle unique, qui complique le sentiment d'avoir un véritable « chez-soi ».

Bien que mon travail de chercheuse et de conceptrice pédagogique s'attache à déconstruire les stéréotypes infondés, il m'arrive évidemment de céder à la tentation de les utiliser à mon avantage... Justifier un attachement scrupuleux aux règles par mes gènes allemands, des variations de ton surprenantes par mon sang italien ou un goût agaçant pour la contradiction par mon côté français est facile. Notre cerveau est programmé pour recourir à toute une panoplie d'heuristiques, de biais cognitifs et de raccourcis mentaux qui nous aident à naviguer dans un monde saturé d'ambiguïtés. Pourtant, sans doute parce que j'associe ces pays à des souvenirs familiaux, à des visages amis, à un certain sentiment d'appartenance, ces représentations simplifiées sont transcendées par un respect profond, une affection

sincère, qui nourrissent une forme d'empathie : une attention portée à la subtilité des relations humaines, aux singularités individuelles, aux nuances de chaque personnalité.

Et si ce sentiment d'attachement, d'appartenance et de familiarité que l'on éprouve envers un pays constituait le point de départ de ce que les sociologues nomment les liens « ouverts » ? Et s'il recelait en lui les germes mêmes de la construction de véritables passerelles interculturelles ? Et si c'était le cas, comment cultiver, dans les espaces éducatifs, cet apprentissage social et émotionnel qui rend possible l'ouverture à l'autre ?

Une lecture attentive de la vaste littérature consacrée à la compétence globale révèle un foisonnement de définitions, de cadres conceptuels et de théories opérant à différents niveaux – parfois complémentaires, souvent concurrents. Cette diversité peut s'interpréter comme le reflet de la richesse des contextes éducatifs dans lesquels la notion d'« international » est pertinente. Mais au-delà des discours affichés par les établissements, les pratiques des classes peinent à suivre, étouffées par des injonctions contradictoires et les nombreuses autres priorités des établissements. Trop souvent, l'éducation globale n'est intégrée qu'à la marge, cantonnée au statut d'élément optionnel, superposée à un programme déjà saturé. Plus fondamentalement encore, la profusion de termes associés à cette éducation témoigne de la diversité des interprétations qui en sont faites, selon les contextes sociaux, culturels et politiques dans lesquels elle s'inscrit. C'est précisément cette dimension politique qui cristallise une partie des réticences. Car si l'acte d'enseigner peut en lui-même être le vecteur d'un projet politique, l'usage de certaines terminologies peut, dans des contextes polarisés, susciter méfiance ou crispation. La citoyenneté mondiale, l'ouverture aux autres ou la conscience planétaire sont autant de notions qui peuvent être perçues comme des marqueurs idéologiques, voire comme des prises de position sur le plan international, rendant difficile leur implémentation durable.

Ces réflexions, approfondies lors de mes recherches la Harvard Graduate School of Education, m'ont conduite à une conviction centrale : avant de viser une compréhension culturelle, l'éducation doit d'abord aider les élèves à cultiver la conscience de soi et de l'autre, la curiosité et l'empathie. Or, ces dispositions semblent converger vers une même orientation intellectuelle, que certains nomment « l'ouverture d'esprit active ». Dans un monde où notre perception du monde est filtrée par des œillères algorithmiques et piégée dans des bulles

de résonance d'opinions similaires, l'ouverture d'esprit active – définie par la littérature scientifique comme la capacité à rechercher et à considérer des arguments contraires, et à accepter de réviser ses positions à la lumière de nouvelles preuves – est clé⁴. Au cœur de cette disposition se trouve enfin une vertu cardinale : l'humilité. Humilité d'accepter que nos identités, nos cultures, nos perspectives sont façonnées par des dynamiques complexes et des influences multiples ; humilité aussi, comme socle d'une curiosité sincère, tournée vers l'autre.

En replaçant cette réflexion dans une perspective franco-américaine, il est frappant de constater combien ces deux nations ont historiquement occupé des rôles majeurs dans le façonnement de l'éducation globale, de la diplomatie et des échanges culturels. Leur relation reste aujourd'hui un terrain privilégié pour tester, en pratique, l'ouverture des étudiants. Prenons l'exemple d'un programme d'échange scolaire entre les deux pays : les élèves américains découvrant la France devront s'adapter à une culture scolaire plus hiérarchisée, plus formelle, là où les élèves français aux États-Unis seront confrontés à un environnement d'apprentissage plus interactif, souple et participatif. Il en va de même pour l'humour – comme je l'ai expérimenté à mes dépens en arrivant aux États-Unis... Une plaisanterie française teintée de sarcasme heurtera la courtoisie prudente et codifiée de l'Américain et laissera souvent place à un silence poli, une légère perplexité voire à une conversion écourtée. Ailleurs, l'enthousiasme de l'Américain paraîtra bien naïf face à la nonchalance du Français, laquelle sera d'ailleurs perçue comme un manque d'intérêt pour l'autre. Tout cela ne serait encore qu'anecdotique si ces contrastes ne se retrouvaient pas dans les milieux professionnels, où des équipes constituées d'une pluralité de nationalités doivent composer avec des différences de mentalités qui requièrent finesse, ajustement et sensibilité pour une bonne coopération.

Il devient alors d'autant plus crucial de s'interroger sur la manière dont nous préparons chacun à évoluer avec justesse à travers cette complexité. Si l'on s'accorde sur la nécessité de former des individus capables de coopérer avec intelligence et sensibilité – tant dans les environnements professionnels que dans la vie en société – alors l'éducation à dimension mondiale, et l'apprentissage socio-émotionnel qui en constitue le socle, doivent être nos priorités. Qu'il s'agisse d'échanges virtuels, d'études de cas menées entre pays ou de séjours

académiques à l'étranger, offrir aux élèves la possibilité d'expérimenter la richesse des différences culturelles qui constituent notre monde est un levier d'une portée considérable. Plus qu'un simple apprentissage, de telles expériences agissent comme un catalyseur profond et permettent à chacun de s'épanouir dans un monde interconnecté, à cœur et esprit ouverts. ■

Sophia Schleicher est titulaire d'un Master's in Education de la Harvard Graduate School of Education, promotion 2024.

-
1. Nations Unies, « Transforming Our World: The 2030 Agenda for Sustainable Development », Assemblée générale des Nations Unies, 25 septembre 2015.
 2. Asia Society et OCDE, « Teaching for Global Competence in a Rapidly Changing World », 23 janvier 2018.
 3. Alex Standish, « What Is Global Education and Where Is It Taking Us? », *Curriculum Journal*, vol. 25, (no 2), 2014, pp. 166–186.
 4. Ellen Peters et Brittany Shoots-Reinhard, « Chapter One – Better Decision Making Through Objective Numeracy and Numeric Self-Efficacy », *Advances in Experimental Social Psychology*, vol. 68, éd. Bertram Gawronski, Academic Press, 2023, p. 40.

Emmanuel Macron, Président du *en même temps*

Rayane Jibre

Une vision pour la France ?

Porté par un goût prononcé pour le risque et animé d'une ambition nouvelle pour la France et l'Union européenne, Emmanuel Macron, encore peu connu du grand public en 2016, tente l'impensable : la course à la présidentielle. En fondant son mouvement En Marche, il renouvelle la manière de faire de la politique en France. Prônant l'intérêt général plutôt qu'une vision uniquement partisane, il appelle au rassemblement de personnalités issues de la gauche comme de la droite. C'est la naissance du fameux « en même temps », devenu l'ADN du macronisme, tantôt pointé du doigt pour masquer un manque de vision claire, tantôt défendu comme l'expression d'une pensée affranchie des clivages idéologiques classiques. À 39 ans, Emmanuel Macron devient, en 2017, le plus jeune président de la Cinquième République, dans une élection marquée par l'effondrement des deux grands partis de gouvernement, absents pour la première fois du second tour. Il se représente cinq ans plus tard pour un second quinquennat et devient, en 2022, le premier président réélu depuis Jacques Chirac. Alors que ce

“

Le chômage a largement disparu du débat politique français depuis 2017.

”

second mandat s'inscrit dans un contexte de remise en cause profonde des institutions démocratiques, nourrie par la montée des populismes et la contestation continue de l'action présidentielle, il paraît aujourd'hui légitime de dresser un bilan synthétique de ces huit années à l'Élysée afin d'en interroger la cohérence et d'en examiner les inflexions, les horizons esquissés pour l'avenir de la France – et, ce faisant, d'évaluer la légitimité des critiques qui lui sont adressées.

Un bilan contrasté

Toutes les promesses n'ont pas été tenues, loin s'en faut. Mais certaines avancées enregistrées sous la présidence d'Emmanuel Macron méritent d'être rappelées à l'établissement de ce bilan.

Sur le plan national, le taux de chômage a atteint en 2022 son niveau le plus bas depuis 2008¹, grâce au déploiement du plan 1 Jeune, 1 Solution, à des mesures de soutien à l'embauche et à l'activité des entreprises, à un investissement massif en faveur de l'innovation et des startups, ou encore à la réforme de l'assurance chômage engagée en 2021. Résultat : la question du chômage, centrale avant 2017, a presque disparu du débat public en France. Mais cette réussite a déplacé le problème : le défi politique majeur est devenu celui de la précarité de l'emploi. Car malgré une hausse globale du pouvoir d'achat depuis 2017, soutenue notamment par la suppression de la taxe d'habitation, de nombreux français sont confrontés à l'inflation et peinent toujours à vivre de leur emploi, ce qui cristallise aujourd'hui une large part des critiques adressées au chef de l'Etat. Par ailleurs, de nombreux postes créés sont des contrats à durée déterminée ou des emplois à temps partiel subi,



Discours d'Emmanuel Macron à la Sorbonne, 26 septembre 2017.
Élysée.

ne permettant pas aux travailleurs de sortir durablement de la pauvreté.

En matière de compétitivité industrielle, la baisse des impôts de production, la diminution des prélèvements sur les ménages et le lancement du plan d'investissement France 2030 ont porté leurs fruits : pour la première fois depuis trente ans en France, il s'ouvre davantage d'usines qu'il ne s'en ferme. La réindustrialisation reste toutefois inégale sur le territoire, certaines régions continuant de souffrir de désinvestissement et d'un chômage élevé.

Parallèlement, plusieurs mesures écologiques ont vu le jour : MaPrimeRénov pour soutenir la rénovation thermique des logements, la prime à la conversion pour les véhicules moins polluants, le bonus écologique pour l'aide à l'achat de véhicules électriques ou hybrides, ainsi que la relance, annoncée en 2022, de la filière nucléaire française avec la construction de six réacteurs EPR2. De fait, les émissions françaises de gaz à effet de serre diminuent aujourd'hui deux fois plus vite qu'avant 2017². Là encore, cependant, le bilan reste contrasté. La relance du nucléaire aurait pu être amorcée dès 2017 et ces quelques avancées sont jugées insuffisantes par de nombreux experts et associations environnementales : les objectifs fixés par l'Accord de Paris semblent difficiles à atteindre au rythme actuel, et certaines décisions – comme le maintien de subventions aux énergies fossiles et les dérogations accordées à certains pesticides – sont pointées du doigt pour leur incohérence avec les ambitions écologiques affichées.

Sur le terrain éducatif, plusieurs évolutions peuvent être notées. Plus de flexibilité dans le choix des élèves à travers la réforme du baccalauréat, qui a supprimé les

séries et donné l'opportunité aux élèves de sélectionner trois spécialités, permettant davantage de diversité dans les parcours et les opportunités d'orientation. Une égalité des chances supposément accrue, avec le passage du congé paternité de 14 à 28 jours, le dédoublement des classes de CP et CE1 dans les zones d'éducation prioritaires et la mise en place du Pass Culture. Des efforts ont aussi été menés pour revaloriser le statut d'enseignant, avec des hausses de salaire allant de 100 à 500 euros par mois. Le salaire moyen de l'enseignant français reste toutefois en deçà de celui observé dans de nombreux pays de l'OCDE. En 2024, le salaire annuel moyen d'un enseignant du secondaire débutant en France était de 30 935 euros bruts, contre 61 457 euros en Allemagne³. Ce différentiel – du simple au double ! – souligne l'ampleur du chantier : rappelons qu'en 2023, la France se classait dernière de l'UE pour le niveau en mathématiques de ses étudiants de CM1⁴, et en 2024, dernière également en matière de niveau d'anglais. Constat alarmant, dans un monde de plus en plus compétitif et interconnecté.

Un cap assumé face à la pandémie

Après avoir lancé le Ségur de la Santé, qui a permis des investissements massifs dans l'hôpital public et une revalorisation des métiers de la santé, Emmanuel Macron a été confronté à la crise sanitaire et économique la plus grave depuis 1929. Face à cette situation inédite, il fit le choix du « quoi qu'il en coûte » : un engagement sans précédent

de la puissance publique pour protéger la population et amortir les effets économiques de la pandémie. Cette politique s'est traduite par des mesures concrètes, telles que la mise en place du repas à un euro pour les étudiants, le renforcement du chômage partiel, le soutien massif des entreprises via les prêts garantis par l'État, et le lancement du plan France Relance.

Ce choix n'a pas échappé aux critiques, notamment des extrêmes, qui ont dénoncé une gestion jugée hésitante, coûteuse et désordonnée. La Cour des comptes a elle-même pointé du doigt l'impréparation de l'État face à la crise, soulignant le « décrochage » du nombre de lits disponibles en réanimation et appelant à repenser leur financement. La gestion de la crise a également été marquée par un recours massif aux cabinets de conseil privés (près d'un milliard d'euros engagés en 2021 !)⁵, soulevant des questions sur l'efficacité et la transparence de ces prestations. Mais à bien y regarder, que proposaient les détracteurs du Président ? Quelle alternative réaliste aurait pu être mise en œuvre, dans un contexte d'incertitude généralisée et de paralysie mondiale ? Aurait-il fallu livrer la population à elle-même au nom de l'équilibre budgétaire, ou assumer, en pleine tempête, le rôle protecteur de l'État ? Le dilemme était clair : protéger les travailleurs, les étudiants et les entreprises – quitte à accroître la dépense publique –, ou « laisser faire » la pandémie.

Certes, cette stratégie aura entraîné une explosion de la dette publique française (113% du PIB en 2024)⁶, soulevant des inquiétudes quant à la soutenabilité des finances publiques à long terme. Mais ces conséquences sont la contrepartie logique d'un choix assumé. À situation extraordinaire, réponse hors norme. Celle d'un État qui soutient, qui amortit, qui agit – et qui, ce faisant, témoigne d'une conception forte et exigeante de la solidarité nationale.

Le réalisme politique face aux populismes

Dans le sillage de la pandémie, il n'est guère surprenant qu'Emmanuel Macron se positionne en défenseur de la rigueur budgétaire et engage des réformes en ce sens. La plus emblématique d'entre elles est sans doute la réforme des retraites, qui relève l'âge légal de départ de 62 à 64 ans. Profondément contestée, cette réforme a provoqué de larges mobilisations sociales dans tout le pays, ravivant des tensions déjà apparues lors des Gilets jaunes. Le

président présente pourtant cette réforme comme une exigence de responsabilité. Selon lui, il s'agit d'un levier indispensable pour assurer le financement du modèle social français, dans un contexte de vieillissement démographique et d'allongement de l'espérance de vie. À l'instar de nombreux pays européens – y compris dirigés par des gouvernements de gauche – la France ne pouvait, selon l'exécutif, faire l'économie d'un tel ajustement. L'Élysée estime enfin qu'au-delà de sa nécessité, cette réforme serait intrinsèquement juste, dans la mesure où elle tient compte de la pénibilité des métiers, permet des départs anticipés pour les carrières longues ou interrompues pour raisons de santé et vise à préserver l'équité entre les générations.

Mais cette réforme a rencontré une opposition massive. Dès janvier 2023, près de trois quarts des Français s'y déclaraient hostiles. Le recours à l'article 49.3 pour faire adopter le texte sans vote à l'Assemblée nationale a été perçu comme un déni de démocratie, exacerbant le ressentiment à l'égard du gouvernement. Sur le fond, la Cour des comptes a aussi relevé que les effets positifs sur l'équilibre du système de retraites seraient limités au-delà de 2032, interrogeant la pérennité des économies escomptées.

Sur le terrain régalién, Emmanuel Macron a conduit une politique de lutte contre l'insécurité, à travers le recrutement de dix mille policiers et gendarmes supplémentaires et une hausse de 30% du budget de la justice – un effort inédit depuis plusieurs décennies. En matière d'immigration, le président a résisté aux sirènes de l'extrême-droite – refusant une approche fondée sur l'essentialisation ou le rejet. Fermeté à l'égard de ceux qui enfreignent les lois, mais accueil et reconnaissance à l'égard de ceux qui, par leur travail, leurs études ou leur engagement, contribuent au dynamisme de la France.

“

Un dialogue international
renouvelé, lucide
et ambitieux : sans
condescendance, ni
nostalgie postcoloniale.

”

Un renouveau des relations internationales

Dès son discours de la Sorbonne en 2017, Emmanuel Macron s'est imposé comme l'un des premiers dirigeants européens à porter une vision d'une Union Européenne plus indépendante – sans jamais remettre en question son alliance historique avec les États-Unis. Lucide face aux bouleversements géopolitiques du monde, il s'est engagé en faveur d'une Europe capable de se réinventer, en tissant notamment de nouveaux partenariats avec le bassin méditerranéen et l'Afrique.

Les évolutions récentes des relations franco-marocaines en sont un exemple frappant. Souvenons-nous des années de tensions liées à l'ambiguïté de la position française sur la question du Sahara marocain : pays historiquement ami de la France, le Maroc n'avait jamais caché son incompréhension face à la réserve française à propos du Sahara, « véritable prisme à travers lequel le Maroc considère son environnement international » selon les termes du Roi Mohammed VI. Après que l'Espagne, ancienne puissance coloniale de la région, s'est alignée en 2022 sur le plan d'autonomie proposé par le Maroc (plan déposé en 2007 auprès des Nations unies et considéré comme la seule solution diplomatique crédible à ce conflit), il devint difficilement justifiable pour la France de conserver sa position. Le 30 juillet 2024, par un geste à forte portée symbolique et politique, Emmanuel Macron mit fin à cette ambiguïté historique en affirmant directement au Roi Mohammed VI que « le présent et l'avenir de ce territoire s'inscrivent dans le cadre de la souveraineté marocaine ». Cette déclaration a ouvert la voie à un réchauffement durable des relations entre Paris et Rabat : en octobre 2024, le président français fut chaleureusement accueilli lors d'une visite d'État, scellant la refondation des liens bilatéraux autour d'un « Partenariat d'exception renforcé ».

Le Maroc, partenaire stable et influent, incarne une nouvelle génération de puissances africaines, capables de dialoguer d'égal à égal avec les grandes nations. Ce partenariat « gagnant-gagnant » répond à ce que de nombreux pays africains attendent désormais de leur relation avec l'Europe : ni condescendance, ni nostalgie postcoloniale, mais un dialogue lucide, ambitieux, fondé sur le respect et les intérêts réciproques.

À une période marquée par la montée des extrêmes et le repli identitaire, la France a tout son rôle à jouer en

défendant une vision singulière, humaniste, ferme sur ses valeurs, porteuse d'un espoir et d'un idéal pour le monde. Emmanuel Macron a raison de tirer la sonnette d'alarme et d'initier, avec ses homologues européens, une réflexion sérieuse sur l'avenir de la défense européenne. L'Union européenne peut y parvenir, à condition de s'en donner les moyens, et de le faire ensemble. ■

Rayane Jibre est étudiant à Harvard College, promotion 2028.

1. Le Monde, « Le taux de chômage, au plus bas depuis 2008, enregistre une légère baisse au premier trimestre 2022 », 17 mai 2022.

2. Anne-Laure Frémont, « France : les émissions de gaz à effet de serre ont reculé de 2,5% en 2022 », Le Figaro, 3 avril 2023.

3. Vie publique, « Enseignants français : des salaires en stagnation selon l'OCDE », 11 septembre 2024.

4. Claire Lefebvre, « La France touche le fond en mathématiques », Le Point, 4 décembre 2024.

5. Le Monde, « Polémique sur les cabinets de conseil : toutes les enquêtes et révélations », 17 mars 2022.

6. Gilles Boutin, « La dette de la France atteint le niveau stratosphérique de 3303 milliards d'euros », Le Figaro, 21 décembre 2024.

Réseaux sociaux, solitude et accélération de la polarisation politique en France et aux États-Unis

Maia Hoffenberg

La France comme les États-Unis connaissent une fracture politique d'une intensité inédite. Quelle part de responsabilité les réseaux sociaux portent-ils dans cette dérive ? Le phénomène est-il importé des États-Unis ?

Les réseaux sociaux ne créent pas la division. Mais en exacerbant l'isolement, en renforçant l'entre-soi idéologique et en facilitant la propagation des opinions les plus extrêmes, ils l'amplifient. Alors que l'influence des communautés traditionnelles décline, un nombre croissant d'individus cherchent en ligne un substitut au lien social et au sentiment d'appartenance – pour bien souvent ne trouver que des bulles algorithmiques qui amplifient leurs frustrations.

En France comme aux États-Unis, la participation à la vie collective s'effrite. Dès 2014, quatre Français sur dix ne voyaient leur famille que lors de quelques rares réunions annuelles, contre un tiers en 2010¹. Les « tiers-lieux », ces espaces de socialisation en dehors de la sphère domestique, scolaire ou professionnelle, se désertifient. L'importance des réseaux associatifs et communautaires a décliné sur les dernières années, de même que l'engagement dans les activités de quartier, les organisations bénévoles et les groupes professionnels. Les masques chirurgicaux et la solitude de la pandémie ont bien sûr amplifié cette dynamique : en France, entre 2010 et 2020, le taux d'isolement chez les jeunes est passé de 2% à 13%². Aux États-Unis, la baisse de fréquentation des centres communautaires, des cafés, des parcs ou des églises, amorcée bien avant la pandémie, s'est accélérée³. Il y a vingt ans, 42% des Américains assistaient régulièrement aux offices religieux ; ils n'étaient plus que 30% en 2024⁴.

Contrairement aux communautés physiques, où le lien naît d'intérêts partagés ou du simple hasard, les

communautés virtuelles s'agrègent autour de contenus souvent émotionnels, polarisants, et parfois violents. L'expression collective y passe moins par l'échange que par l'affirmation – un commentaire, un « *meme* », une image – concentrant souvent les affects négatifs : colère, frustration, rejet.

Cherchant sur Internet un nouveau terrain de rencontres humaines, l'internaute y trouve surtout un miroir. Les algorithmes de X, Instagram ou TikTok fonctionnent tous de la même manière : maintenir l'utilisateur captif en lui proposant des contenus semblables à ceux qu'il a appréciés, du moins ceux que l'algorithme croit qu'il a appréciés, les enfermant dans des « chambres d'écho » qui exacerbent leurs convictions initiales⁵.

La psychologie humaine n'est pas conçue pour une exposition continue à un discours univoque : la répétition renforce l'idée, annihile les contrepoids, donc radicalise silencieusement. Privé de la confrontation à l'altérité, l'individu se replie progressivement, vers une version appauvrie de lui-même.

Le processus s'auto-entretient de la sorte :

1. À la recherche d'un sentiment d'appartenance, l'individu migre vers les réseaux sociaux.
2. Il y est exposé à des contenus qui renforcent ses opinions et durcissent ses positions.
3. Sa posture idéologique s'extrémise, le coupant davantage du débat réel et de la confrontation d'idées.
4. De plus en plus isolé, il retourne vers les réseaux, y puisant confirmation et confort.

La nature même des interactions numériques – à travers les mécanismes de « *like* », de partage et de mise en avant algorithmique – privilégie l'engagement au détriment de l'exactitude et de la nuance. Les contenus extrêmes ou trompeurs suscitent en moyenne davantage

d'engagement (likes, partages, commentaires) que les informations factuelles. Plus fréquemment publiés, plus souvent relayés, ces contenus dominent l'espace numérique, tandis que la diffusion d'informations mesurées est naturellement moins mise en avant⁶.

Notre capacité d'attention, elle aussi, s'érode à mesure que prolifèrent les formats courts et défilants. Les discours nuancés nécessitent temps et réflexion pour être compris, tandis que les slogans extrêmes ou émotionnels captent immédiatement l'attention⁷. Dans un univers où la valeur d'un contenu est mesurée au temps d'attention qu'il capte, l'outrance l'emporte presque toujours sur la subtilité. Enfin, même sur des sujets éloignés des préférences politiques initiales, les plateformes tendent à proposer des contenus alignés sur les opinions déjà exprimées par l'utilisateur. Il devient ainsi de plus en plus difficile de construire une pensée hybride, nourrie d'une diversité de perspectives issues de l'ensemble du spectre politique.

Les réseaux ne polarisent pas sans terreau fertile : la politologue Ashleigh Aston souligne que ceux-ci ne font qu'amplifier des biais préexistants⁸. Aux termes de son étude, les utilisateurs ayant des convictions politiques déjà bien affirmées sont plus susceptibles d'être exposés à de la désinformation, tandis que les individus politiquement neutres ne basculent pas massivement vers l'extrémisme sous leur effet. Sur une période de trois mois, l'étude montre que ceux qui consomment fréquemment des informations via les plateformes numériques développent des attitudes plus populistes. Symétriquement, les personnes déjà séduites par le populisme tendent à privilégier ces canaux d'information, créant ainsi un cercle auto-entretenu.

En France comme aux États-Unis, la polarisation trouve ses racines dans des clivages locaux, antérieurs à l'explosion numérique. Aux États-Unis, les sujets les plus brûlants sont le contrôle des armes, l'accès aux soins de santé ou les tensions raciales. En France, ce sont les droits des travailleurs (comme le mouvement des Gilets jaunes), la laïcité et les relations avec l'Union européenne qui cristallisent les divisions.

Au-delà de cette diversité, une même dynamique sous-jacente semble à l'œuvre : le fossé grandissant entre les gagnants et les perdants de la mondialisation. Dans les deux pays, cette fracture alimente une défiance croissante envers les élites. En France, où l'histoire politique est marquée par une opposition verticale entre classe dirigeante et classes populaires⁹, ce clivage se manifeste aujourd'hui dans la montée concomitante

du Rassemblement National à l'extrême droite et de La France Insoumise à l'extrême gauche, tous deux en opposition frontale aux institutions centristes incarnées par Emmanuel Macron. Aux États-Unis, cette dynamique est plus récente mais tout aussi puissante : le Parti républicain, sous l'impulsion de Donald Trump, s'est transformé en un mouvement anti-élites, non sans paradoxes, puisqu'il continue d'être soutenu par de puissants intérêts financiers. Là aussi, la mondialisation, l'aggravation des inégalités économiques et l'effritement de la confiance dans les institutions traditionnelles ont fourni un terrain fertile à la polarisation.

Plutôt que d'assister à une américanisation du débat public français, il semblerait, à bien y regarder, que ce soient les États-Unis qui tendent à ressembler davantage à la France, où l'opposition politique dépasse les clivages partisans classiques pour s'articuler autour d'une contestation globale du pouvoir en place.

Les réseaux sociaux ne sont donc pas la cause première de la polarisation ; ils en sont le catalyseur. Ils intensifient les divisions idéologiques, accélèrent la dynamique de solitude, et enferment les individus dans des bulles informationnelles toujours plus étanches. Réduire cette polarisation passera sans doute moins par une réforme des plateformes que par une action de fond : réinvestir les « tiers-lieux », recréer des espaces physiques de rencontre, encourager la reconstruction de liens interpersonnels hors ligne. La mondialisation est irréversible ; mais la restauration du lien social, elle, demeure à notre portée. ■

Maia Hoffenberg est étudiante à Harvard College, promotion 2026.

1. Lucie Gruau, « La solitude gagne du terrain en France », *La Croix*, 7 juillet 2014 ; Fondation de France, « Les solitudes en France », 7 juillet 2014.

2. Didier Potier, « Solitude et Covid-19 : phénomène de société et enjeu de santé », *Mutuelle Saint-Martin*, 18 juin 2021.

3. Melissa Cannon, Lynelle Bergman et Jessica Finlay, « COVID-19 Pandemic Impacts on Community Connections and Third Place Engagement: A Qualitative Analysis of Older Americans », *Journal of Aging and Environment*, vol. 38, (no 4), 2024, pp. 381–397.

4. Jeffrey M. Jones, « Church Attendance Has Declined in Most U.S. Religious Groups », *Gallup News*, 25 mars 2024.

5. Matteo Cinelli *et al.*, « The Echo Chamber Effect on Social Media », *Proceedings of the National Academy of Sciences*, vol. 118, (no 9), 2021. V. aussi Cass R. Sunstein, « Problems With Enclaves », *Sciences Po Law Review*, vol. 27, 2025, pp. 44–48.

6. Ashleigh T. Aston, « Modeling the Social Reinforcement of Misinformation Dissemination on Social Media », *Journal of Behavioral and Brain Science*, vol. 12, (no 11), 2022, pp. 533–547.

7. Lauren Gordon, « Watching TikToks at x2 Speed Has Given Me Brain Rot – Can I Be Saved? », *PopSugar UK*, 2 décembre 2024.

8. Ashleigh T. Aston, *op. cit.*, note 6.

9. Bruno Patino et Ethan Zuckerman, « Media Polarization “à la française” ? Comparing the French and American ecosystems », *Institut Montaigne*, 6 mai 2019.

Vers une politique entrepreneuriale ?

Adrien Bacquet

Alors que les États-Unis viennent de réélire à leur tête un homme d'affaires, lequel a lui-même désigné un entrepreneur en la personne d'Elon Musk pour diriger le nouveau département consultatif de « l'efficacité gouvernementale », une interrogation majeure se dessine : nous dirigeons-nous vers une politique réformée où « entrepreneurs à succès » rime avec « entrepreneurs politisés » ?

Le phénomène n'est pas totalement inédit. En France, de nombreuses municipalités sont déjà dirigées par des chefs d'entreprise. Mais l'entrée spectaculaire d'Elon Musk dans l'appareil gouvernemental américain pourrait marquer un tournant majeur vers une politique entrepreneuriale à l'échelle mondiale.

Les États-Unis s'engagent dans une politique franche de réduction des coûts. A l'instar de Javier Milei et de sa politique d'allègement de la bureaucratie, l'objectif du DoGE (*Department of Government Efficiency*) est clair : réduire le poids de l'État fédéral en réduisant les dépenses jugées inutiles par l'administration Trump,

et s'attaquer à ce que celle-ci nomme des « fraudes massives »¹. Plusieurs dirigeants politiques semblent ainsi avoir pris un virage franc basé sur le « *cost-cutting* », combat quotidien des entrepreneurs, dont fait partie Musk avec Tesla et SpaceX. La France pourrait-elle, à son tour, être gagnée par une « efficacité-mania » politique portée par de grands entrepreneurs ?

Dans sa déclaration de politique générale, le Premier Ministre français François Bayrou affirmait déjà son engagement pour un puissant mouvement de débureaucratiation. Il annonçait en parallèle le projet de loi de simplification de la vie économique en France, promettant notamment des mesures d'inversion de la charge de la preuve (l'administration remplit les papiers, l'utilisateur les vérifie). Cette approche, empruntée aux méthodes de rationalisation industrielle, vise à fluidifier le fonctionnement d'un État parfois perçu comme sclérosé par les contraintes de la bureaucratie.

Selon Philippe Manière, la réduction du poids de la bureaucratie française ne passe pas par des licenciements massifs de fonctionnaires, mais principalement par



Déclaration de politique générale du Premier ministre François Bayrou, 14 janvier 2025. Public Sénat.

une réorganisation et un regroupement des organismes publics pour éviter la superposition de différentes strates de collectivités². Dans un contexte où la réduction de la dette souveraine française est devenue un enjeu majeur, le gouvernement voit en la débureaucratisation un complément nécessaire aux mesures budgétaires. Dans leur étude *The Cost of Red Tape : How Regulation Impacts GDP in European Countries*, Bruno Pellegrino, professeur adjoint à Columbia Business School, et Geoffery Zheng, professeur adjoint à New York University Shanghai concluent que les complexités administratives amputent le PIB français à hauteur de 3,9%³.

David Djaïz, essayiste et ancien haut fonctionnaire français, abordait quant à lui au micro de Nicolas Demorand la question de la récompense du travail dans l'administration publique. « Il faut sortir du mythe de l'héroïsme », soulignait-il, relevant que l'implication exceptionnelle de certains fonctionnaires n'est aujourd'hui pas reconnue à sa juste valeur⁴. Le système actuel prive, selon lui, les institutions publiques des leviers nécessaires pour « retenir, inciter, valoriser, récompenser et rémunérer » leurs agents, ce qui bride nécessairement l'efficacité gouvernementale. Libéraliser les mécanismes de reconnaissance et donner aux administrations les moyens de récompenser véritablement le mérite s'impose comme un levier essentiel pour accroître l'efficacité de l'État.

Cette vision, tournée vers un remaniement du fonctionnement institutionnel et vers l'autonomisation des cadres publics, contraste avec l'approche radicale observée aux États-Unis. Là où l'administration Trump et, plus récemment, l'Argentine de Javier Milei ont opté pour des réductions massives de coûts, de personnels et de structures, la France s'engage dans une réforme plus graduelle, cherchant à réorienter ses fonctionnaires vers de nouvelles missions plutôt qu'à supprimer brutalement des emplois. Cette prudence s'explique par l'anticipation des risques sociaux associés à toute réforme brutale, mais aussi par le poids considérable du secteur public dans l'économie nationale : selon l'OCDE, les fonctionnaires représentent environ 20% de la population active française et contribuent de manière significative au PIB.

C'est également dans une dynamique de réduction de la dette publique que doit se comprendre l'entrée d'Elon Musk dans l'administration Trump. Rompu à l'optimisation des coûts et à l'amélioration de l'efficacité opérationnelle, le fondateur de Tesla et SpaceX incarne une volonté d'importer les réflexes entrepreneuriaux

dans la gestion publique. Toutefois, cette irruption de grands entrepreneurs dans la sphère politique n'est pas sans soulever de nouveaux risques. Au-delà du simple lobbyisme, l'accession d'entrepreneurs aux plus hauts rouages du pouvoir interroge : que se passe-t-il lorsque des intérêts privés considérables se retrouvent directement impliqués dans l'élaboration des politiques publiques ? La France doit-elle se préparer à l'émergence de ce type de conflits d'intérêts ?

La récente activité d'Elon Musk en Europe illustre ces dérives potentielles. Ses relations avec Giorgia Meloni et son implication dans les débats politiques en Allemagne révèlent une stratégie d'influence visant à contourner les freins européens à ses activités entrepreneuriales, notamment dans son combat pour une libéralisation totale de la parole sur X.

Accorder des responsabilités publiques à des figures porteuses d'intérêts privés massifs, et donc potentiellement biaisées dans leurs décisions, fragilise l'idéal utilitariste qui devrait prévaloir dans l'exercice de la chose publique. S'ajoute à cela le risque, tout aussi réel, que l'agenda politique soit dicté par des considérations financières personnelles : la valorisation boursière des actifs détenus par ces entrepreneurs pourrait peser sur la conduite de l'action publique. L'étude menée par le Blockchain Research Lab en 2022 avait déjà mis en lumière le « Musk Effect », illustrant l'influence considérable d'Elon Musk sur les prix des cryptomonnaies⁵. Que deviendra ce « Musk Effect » maintenant qu'il siège au cœur du pouvoir exécutif ?

La France semble encore en marge de cette fascination pour la figure de l'entrepreneur tout-puissant. La volonté de débureaucratisation s'inscrit pour l'instant surtout dans un effort de réforme institutionnelle durable, non pas dans une quête d'efficacité incarnée par une personnalité entrepreneuriale unique. Il semble encore peu probable d'imaginer, dans un avenir proche, Bernard Arnault siégeant aux côtés du président de la République lors du Conseil des ministres. ■

Adrien Bacquet est étudiant en échange à Harvard College pour l'année académique 2024 - 2025.

1. Iris Deroeux et Maxime Vaudano, « Aux États-Unis, comment Elon Musk brandit le fantasme des "fraudes" pour sabrer dans les dépenses de l'État », *Le Monde*, 25 février 2025.

2. Philippe Manière et David Djaïz, « Lutter contre les excès de bureaucratie : urgence ou démagogie ? », *Le 7/10 France Inter*, 19 novembre 2024.

3. Bruno Pellegrino et Geoffery Zheng, « Quantifying the Impact of Red Tape on Investment: A Survey Data Approach », *George J. Stigler Center for the Study of the Economy & the State, Working Paper* (no. 335), 5 octobre 2023.

4. Philippe Manière et David Djaïz, *op. cit.*, note 2.

5. Lennart Ante, « How Elon Musk's Twitter Activity Moves Cryptocurrency Markets », *Blockchain Research Lab, Working Paper Series* (no 16), 12 janvier 2022.

2

Grands Témoins donne la parole à des personnalités aux parcours variés – responsables politiques, journalistes, écrivains, entrepreneurs – dont les expériences singulières révèlent, à travers entretiens et contributions engagées, de nouvelles perspectives sur les liens entre la France et les États-Unis.

Grands Témoins donne la parole à des personnalités aux parcours variés – responsables politiques, journalistes, écrivains, entrepreneurs – dont les expériences singulières révèlent, à travers entretiens et contributions engagées, de nouvelles perspectives sur les liens entre la France et les États-Unis.



Europe, année zéro

Édouard Philippe

Édouard Philippe a été Premier ministre de 2017 à 2020 sous la présidence d'Emmanuel Macron. Il est aujourd'hui maire du Havre et président d'Horizons, parti qu'il a fondé en 2021.

En novembre 1940, Charles A. Lindbergh, celui qui avait rallié Paris depuis New York par un vol sans escale de trente-trois heures et demie, remporta l'élection présidentielle face à Franklin Delano Roosevelt. Et le cascadeur du ciel devint Président des États-Unis d'Amérique. Pendant toute la campagne, Lindbergh avait scandé quelques idées simples que résumait son slogan : « *America first* ». Son refus catégorique d'assurer la paix sur le continent européen lui avait valu un fort soutien populaire. Sitôt investi, en janvier 1941, le Président Lindbergh conclut un accord de non-agression bilatéral avec Hitler. Une purge institutionnelle de ceux qui étaient considérés comme « les Autres » entraîna une vague de discriminations et de pogroms, du New Jersey au Nevada. Telle est l'histoire contrefactuelle qu'imagine Philip Roth dans *Le Complot contre l'Amérique*. Tous les lecteurs le savent, c'est Franklin Delano Roosevelt qui remporta l'élection présidentielle de novembre 1940 mais, si Lindbergh avait été élu, la démocratie américaine et l'histoire européenne auraient certainement pris un autre cours, autrement tragique.

Le Président Trump n'est pas Charles A. Lindbergh. Notre Europe n'a plus grand-chose à voir avec celle de 1940. Quand on lit *Le Complot contre l'Amérique*, il est toutefois difficile de ne pas être frappé par les similitudes que ce roman présente avec l'histoire que nous sommes en train de vivre.

L'accession de Donald Trump au pouvoir n'est pas un petit événement pour la relation transatlantique. Pour son second mandat, ce n'est pas « *America first* » que prône le Président des États-Unis. C'est « *America*

“ La diplomatie trumpienne se résume à quelques principes : ce qui est à moi est à moi, ce qui est à toi est négociable ; ce qui est mon intérêt est légitime, ce qui est à toi est un problème. ”

only ». Entouré d'une poignée d'oligarques libertariens de la Big Tech, il réactive le mythe de la nouvelle frontière qui ne se situe plus à l'ouest ni sur la Lune mais sur Mars et dans les consciences de citoyens désormais identifiables et manipulables à l'envi grâce à leurs usages numériques. Certains évoquent même un nouveau « Lebensraum algorithmique » qui ciblerait tous les prétendus ennemis de l'intérieur, des wokistes aux militants écologistes, en passant par les féministes et les théoriciens de la décroissance.

Le Président Trump inaugure par ailleurs une nouvelle ère impériale qui brouille les cartes et accélère la désagrégation de l'ordre international issu de 1945 et de 1989, largement construit par les États-Unis eux-mêmes. À certains égards, les déclarations du Président Trump renouent avec une forme d'isolationnisme : il affirme explicitement ne plus donner la priorité à la sécurité de l'Europe qu'il exhorte à investir 5% et non plus 2% de son PIB pour assurer seule sa défense. Il remet en cause les règles du commerce mondial et du multilatéralisme en instaurant des tarifs douaniers inédits et en retirant les États-Unis des accords de Paris et de l'OMS. Dans le

même temps, ses déclarations manifestent un néo-impérialisme totalement décomplexé, du Panama au Groenland. La diplomatie trumpienne semble ainsi se résumer à quelques principes simples : ce qui est à moi est à moi, ce qui est à toi est négociable ; ce qui est mon intérêt est légitime, ce qui est ton intérêt est un problème ; si tu veux être un bon allié, commence par être un bon client. Dans les échanges entre Trump et Poutine sur l'Ukraine, les Européens ne sont même plus conviés à la table des négociations – alors que l'Union européenne a nettement plus dépensé que les États-Unis pour soutenir Kiev.

Dès lors, au seuil de cette année 2025, vivons-nous un nouveau Munich ?

La conférence sur la sécurité, qui a permis au vice-président des États-Unis d'exprimer des positions accablantes et tissées d'inexactitudes, nous place au pied du mur. Allons-nous réellement choisir la voie d'une vassalisation béate et docilement consentie aux superpuissances américaine et chinoise ? Voulons-nous continuer à simuler l'indifférence devant les ingérences de toutes natures qui minent nos élections, en Roumanie ou en Allemagne ? J.D. Vance n'a pas totalement tort quand il suggère que si nos démocraties peuvent être détruites avec quelques centaines de milliers de dollars de publicité numérique, c'est qu'elles ne sont pas en bon état. Ce qui se joue actuellement n'est donc pas seulement l'avenir de la relation transatlantique : c'est la survie de nos démocraties libérales. En Europe, notre conception de la liberté d'expression et notre détermination à lutter contre toutes les formes d'appel à la haine et de manipulation, par exemple, ne coïncident plus exactement avec celles qu'exprime la présidence des États-Unis.

Depuis le 20 janvier, je suis néanmoins abasourdi par le silence d'une Europe qui semble tétanisée par cette élection, pourtant prévisible. Ce mutisme affolé en dit long sur les trois comforts qui nous ont offert, depuis des années, une forme de protection illusoire.

Le premier de ces comforts européens a consisté à déléguer notre sécurité aux États-Unis ou plus précisément à leur acheter notre sécurité. En matière



de défense, les États-Unis dépensent trois à quatre fois plus que l'Union européenne et achètent quasi-exclusivement à des entreprises américaines alors que l'Union européenne achète 80% de ses matériels et équipements en dehors de l'Europe, dont les deux tiers aux États-Unis. La divergence franco-allemande, qui est criante sur ce point, me consterne. Nos projets d'innovation communs, comme le char du futur franco-allemand ou l'avion de combat du futur, traînent en longueur à cause des rivalités industrielles entre nos pays. Berlin a choisi de favoriser la mise en place du projet « *Sky Shield* » de bouclier anti-missile qui repose principalement sur des technologies américaines et israéliennes, alors que la France aurait souhaité une approche plus européenne pour tester Exoguard, un système développé par l'industriel français Astrium. Je suis ainsi convaincu que l'Union européenne doit cesser de séparer sa politique commerciale et sa politique étrangère et de sécurité. Utiliser l'argent des

contribuables européens pour financer des équipements militaires non européens est une aberration historique. Pour le coup, la France, qui depuis le Général de Gaulle dispose d'une force de dissuasion nucléaire autonome et qui a engagé ses armées dans de multiples opérations de maintien de la paix ou sur des théâtres d'opérations extérieures variés est plus alerte et moins en retard que ses partenaires européens. Mais penser qu'elle pourrait seule garantir la sécurité européenne est illusoire.

Le deuxième confort européen consiste à parler le langage du droit et de la norme au lieu d'assumer un autre langage qui serait celui de la force et de la puissance. Croire que la norme pourrait remplacer l'action, espérer que le droit pourrait suppléer à notre déficit de volonté collective creuse les fondations de notre décrochage européen. Certes, depuis l'empire romain, l'Europe s'est affirmée comme le continent du droit et nous en sommes fiers. Le droit ne saurait néanmoins rester l'alibi de la lenteur, de la faiblesse, de la paralysie. Or, il faut que les Européens le reconnaissent lucidement : notre passion de la norme nous mine et nous affaiblit face à des puissances qui ont la passion de l'action. Si elle veut tenir tête aux superpuissances américaine et chinoise, en leur parlant d'égal à égal, l'Union européenne doit apprendre à assumer le rapport de force sans naïveté, sans concessions préventives et en cessant de se diviser là où elle devrait faire front commun.

Le dernier des confort européens, qui me semble désormais intenable, correspond à notre habitude de privilégier la consommation sur la production. Depuis quarante ans, les Européens ont préféré consommer à moindre coût que se battre pour garder leurs usines. Et ils en payent aujourd'hui le prix fort, économiquement et politiquement. Économiquement, puisque la fragmentation de nos industries européennes favorise les effets d'échelle américains et chinois. Politiquement, car les classes moyennes européennes se tournent de plus en plus massivement vers des partis extrémistes ou populistes pour manifester leur colère de subir un déclin économique et culturel. Il me semble donc urgent que les Européens repensent leur politique de concurrence afin qu'elle favorise l'essor de champions européens. L'intérêt des citoyens européens, ce n'est pas seulement de consommer aux prix les plus bas possibles, au risque de perdre des emplois et de se laisser distancer dans les secteurs les plus innovants. Leur intérêt vital consiste également à se battre pour que soient créées de grandes entreprises mondiales, notamment dans les secteurs qui demandent des investissements de

“ Le droit ne saurait rester l'alibi de la lenteur et de la faiblesse. Notre passion de la norme nous mine face à des puissances qui ont la passion de l'action. ”

long terme, comme l'IA, les télécoms, les technologies de système de défense. Le rapport Draghi est, à cet égard, lumineux.

La présidence de Donald Trump nous contraint à sortir, enfin et dans la douleur, de ces trois confort. Et, pour autant, les États-Unis doivent rester, autant que possible, nos alliés car nous ne saurions placer sur le même plan les États-Unis et la Chine. Lorsque j'étais Premier ministre, j'ai eu deux fois l'occasion de rencontrer le Président Xi dont je n'ai pas oublié les mots : « Pendant des décennies, la voûte céleste a été portée sur les épaules de deux géants, les États-Unis et la Russie. Puis elle a été portée sur les épaules des seuls Américains mais ils semblent désormais avoir quelques difficultés à la porter tout seuls. Ne vous inquiétez pas : bientôt, c'est nous qui la porterons. »

L'histoire nous a appris que la paix et la prospérité du continent européen n'ont jamais été fondées que sur la résistance à des forces qui la menacent de l'intérieur et de l'extérieur. Aujourd'hui, l'Union européenne est confrontée à des pressions existentielles. Il nous revient de les affronter avec toute la puissance que nous avons toujours su mobiliser aux grandes heures de notre histoire. Étant le maire du Havre, une grande cité industrielle et portuaire qui se situe sur les côtes normandes, je n'oublie pas les soldats américains qui périrent sur nos plages pour nous aider à libérer l'Europe, en juin 1944. Le Havre est la ville d'où appareillèrent les navires des frères Verrazano, qui découvrirent New York en 1524. C'est du Havre que partit le général de La Fayette, qui se battit pour l'indépendance des États-Unis d'Amérique. C'est au Havre qu'embarquèrent ou débarquèrent des milliers de passagers qui traversèrent l'océan à bord de paquebots mythiques, comme le

Normandie, pour tisser des liens indéfectibles entre nos peuples. Au Havre, nous connaissons ainsi la force du lien transatlantique, aujourd'hui menacé. Et nous savons, comme tous les gens de mer, qu'il ne faut pas craindre de traverser ou de contourner les tempêtes pour tracer notre route.

Une immense autrice française exilée aux États-Unis, Marguerite Yourcenar, le formule magnifiquement dans les carnets qu'elle rédige pendant la Seconde Guerre mondiale. Alors qu'Anne Lindbergh, la femme du célèbre aviateur, publie un livre intitulé *Wave of the Future* qui oppose les prétendues forces de l'avenir, qu'incarneraient les totalitarismes fascistes, aux forces du passé que symboliserait la vieille Angleterre, Marguerite Yourcenar répond que : « Ceux qui dépeignent la catastrophe politique imminente sous l'aspect d'une marée de septembre, et la civilisation sous celui d'une plage balnéaire inondée, oublient que les deux caractéristiques de la vague sont qu'elle avance et qu'elle recule. Le moindre ingénieur dirait [...] qu'on pare au danger de l'inondation en réparant les digues, et le moindre matelot des côtes les plus menacées sait que, même par les nuits d'équinoxe, les vagues vont jusque-là, et pas plus loin. » En prenant l'exemple des invasions barbares, Marguerite Yourcenar rappelle qu'à l'époque de la chute de Rome, bien des clercs découragés crurent que ces hordes représentaient l'avenir parce qu'elles s'imposaient par la force. Quelques générations plus tard, écrit-elle, ces barbares avaient néanmoins rejoint leurs forêts ou leurs steppes quand le latin et la loi romaine continuaient à régir la vie civile, de sorte que ces clercs découragés annonçaient, bien plus sûrement qu'Attila, l'avenir qui fleurirait de nouveau à la Renaissance. Dès lors, « contre l'avenir qui se présente à nous vociférant et sûr de soi, il faut toujours compter avec un autre avenir encore en germe et dont nous avons à protéger la croissance. Les crises de violence collective ne sont jamais que les mauvais quarts d'heure de l'histoire [...]. Après chaque orage, l'humanité reprend humblement sa tâche interrompue, qui consiste justement à préserver les forces encore vives du passé, et à diriger leur lente évolution vers l'avenir. » Il n'est pas impossible que nous nous apprêtions à vivre quelques épisodes sombres de notre histoire. Battons-nous d'autant plus résolument pour bâtir une relation transatlantique rééquilibrée par l'affirmation de notre puissance européenne, qui sera seule garante de nos valeurs et de nos libertés. ■

Entretien avec

Hubert Védrine

Hubert Védrine a été successivement conseiller diplomatique, porte-parole et secrétaire général de l'Élysée entre 1981 et 1995, puis ministre des Affaires Étrangères de 1997 à 2002. Il est aujourd'hui reconnu comme l'un des plus grands experts français en matière de diplomatie et de géopolitique¹.

Relations franco-américaines

Alors que Donald Trump est de retour à la Maison Blanche depuis quelques mois, comment décririez-vous, en quelques mots, l'état actuel des relations diplomatiques entre la France et les États-Unis ?

On ne peut pas dissocier les relations diplomatiques franco-américaines du tsunami trumpien global, ni de ce semestre disruptif. Certes, la V^e République, en suivant la ligne « ami, allié, mais pas aligné » était censée avoir préservé un peu plus d'autonomie de pensée par rapport aux États-Unis que les autres Européens de l'Alliance Atlantique, et donc de résilience par rapport à de brutales sautes de courant. Mais, d'abord, c'était de moins en moins vrai depuis près de vingt ans. Et ensuite, déjà en période « normale », les États-Unis considéraient qu'un allié doit être aligné ! De toute façon, depuis 1949, les États-Unis n'étaient pas seulement les alliés des Européens mais leurs protecteurs. Et maintenant cela s'est volatilisé avec l'escamotage par Trump de notre Amérique du XX^e siècle, de Wilson à Biden, et du retour des États-Unis à un XIX^e siècle nationaliste, expansionniste, mercantiliste, unilatéraliste et anti-progressiste. Avec en plus le dollar, le Pentagone, et l'IA ! La politique étrangère française peut toujours prendre des « positions », faire des propositions. Mais la relation de la France avec les États-Unis jusqu'en 2027

dépendra d'une part de l'état politique et économique de la France, mais aussi de la relation personnelle entre le Président Macron et le Président Trump, utile dans la pétaudière mondiale créée par ce dernier, mais encore de la cohésion que les Européens réussiront à préserver, ou non, sur le plan du commerce, des régulations numériques, de la transition écologique, ou à créer, ou non, en ce qui concerne les garanties à donner à l'Ukraine ou l'organisation d'un pilier européen de l'Alliance.

Donald Trump affiche depuis son retour au pouvoir une ferme opposition à la puissance commerciale de l'Union européenne, notamment par des menaces d'importants droits de douane. La France doit-elle s'en inquiéter sérieusement et dispose-t-elle de moyens de s'en prémunir ?

Donald Trump n'avait pas caché ses intentions : taxer le plus possible tous les pays (qu'ils soient alliés ou pas ne compte pas pour lui) qui ont des excédents commerciaux sur les États-Unis : Union européenne (+ 25% ?), mais aussi Mexique, Inde, Chine, etc. Le marché européen et l'euro ne peuvent que l'exaspérer ! Cependant, il se heurtera vite à des contradictions internes (relance de l'inflation aux États-Unis, imbrication des chaînes de valeurs) et aussi peut-être à une vraie résilience européenne en ce qui concerne le commerce et le maintien de l'héritage Breton sur la régulation des plateformes². Dans ces domaines, c'est au niveau européen que la France doit jouer, puisque les traités confèrent à la Commission une compétence exclusive en matière de commerce, alors qu'elle n'a ni compétence, ni légitimité en matière de défense, indépendamment de ses encouragements budgétaires. Ce premier semestre 2025 va être une véritable épreuve de vérité pour les Européens, soit cruelle, soit au contraire créatrice.

Les premières mesures de Donald Trump annoncent un second mandat marqué par une réticence à toute forme de compromis. À l'échelle nationale, les purges de grande ampleur menées au sein de son parti et de l'administration en témoignent. La complexité des questions diplomatiques et des conflits actuels pourrait-elle toutefois le conduire à faire preuve de davantage de pragmatisme sur le plan international ?

Il n'est pas sûr que Donald Trump soit hostile à tout « compromis », mais il veut pouvoir en imposer les termes à son avantage, on le voit. Il devra de toute façon trancher entre des positions contradictoires de ses partisans dans sa politique annoncée en matière commerciale, ou en matière migratoire. Au niveau international, pour étudier les scénarios et les *deals* envisageables, pour reprendre le langage trumpien, il faut distinguer son néo-impérialisme nord-américain (Canada, Mexique, Panama, Groenland) et les autres régions (Ukraine/Russie, Israël/Palestine, Arabie/Iran, et bien sûr, la Chine). Et étudier domaine après domaine ses atouts, et les forces de résistance à ses plans.

La France sur la scène internationale

Beaucoup soulignent une perte d'influence de la France dans les négociations internationales. La fragmentation croissante du paysage politique interne français se répercute-t-elle, directement ou indirectement, sur l'importance qu'occupe la France dans l'espace diplomatique ?

Cette question sur la perte d'influence de la France est un peu un « marronnier », entretenu par l'inguérissable nostalgie de la grande puissance, mais votre question est néanmoins, hélas, d'actualité. En réalité, même si les États-Unis redeviennent une « hyperpuissance » tonitruante et dominatrice (si je n'avais pas inventé le mot en 1997, il faudrait le faire maintenant), ce sont les Occidentaux en général qui n'ont plus le monopole de la puissance et sont confrontés à un monde où ils sont contestés ou challengés. Sinon, Poutine n'aurait même pas osé lancer son « opération spéciale » en Ukraine. N'oublions pas que lors du premier débat à l'Assemblée générale des Nations Unies, après cette invasion, il s'était trouvé quarante pays, représentant démographiquement les deux tiers de l'humanité, pour

refuser de prendre parti ! Non pas qu'ils aiment la Russie, ou Poutine, ou encore moins la guerre, mais par refus d'être dans le camp des Occidentaux. Il faut voir ce que cela va devenir avec la tentative trumpiste de reprendre le contrôle de tout, tout en étant non pas « isolationniste » (le vice-président Vance l'est, mais pas Trump) mais encore plus unilatéraliste et brutale. En tout cas, on ne pourra plus parler « d'Occidentaux » puisque les valeurs des Américains et des Européens s'opposent. Cette perte d'influence relative, notamment face à la Chine et au Sud « Global » est évidente également pour l'Europe et, donc, pour la France aussi. C'est d'ailleurs maladroit à mon avis de prétendre combattre le « Sud Global » sous prétexte qu'il est hétérogène, qu'il ne comprend pas de démocraties – mis à part quand même l'Inde, le Brésil et l'Afrique du Sud ! Il vaut mieux avoir des politiques ciblées sur chaque cas pour utiliser l'opportunisme de chacun. Mais vous avez raison, il y a un lien qu'on



ne peut plus nier entre la situation intérieure et la crédibilité et l'influence extérieure. Pas tellement à cause de la fragmentation du paysage politique, même si l'absence de majorité claire au Parlement depuis 2024 est un handicap pour diriger la France, mais plus encore du décrochage économique, du manque de travail, de l'endettement, d'investissement d'avenir, etc. Si on veut revenir à l'essentiel, le but de la politique étrangère de la France devrait être de tout faire pour que la France garde – ou retrouve – la maîtrise de son destin.

Justement, certains avancent que la France s'est toujours faite plus grosse qu'elle ne l'est à l'échelle internationale. Qu'en pensez-vous ?

C'est un peu vrai historiquement, mais *so what* ? La France est ou a été traditionnellement encline à la grandiloquence, ce qui provoque en général l'ironie de ses partenaires européens contre la prétendue « grande nation » (terme sarcastique employé par les Allemands à l'époque de Napoléon). Mais cette critique ne s'applique pas à la définition de la politique étrangère que je viens de rappeler. Il est clair qu'il faut repenser et reformuler la politique étrangère de la France de façon plus sobre, la concentrer sur l'essentiel et ses intérêts vitaux, la débarrasser d'une sorte de logorrhée d'atmosphère, et clarifier enfin, et durablement, ce qui doit continuer d'être fait, ou ce qui doit à nouveau l'être au niveau national, ou doit l'être au niveau européen, des 27, dans des conditions *ad hoc*, ou des coopérations renforcées.

La France n'a joué qu'un rôle secondaire dans la conclusion du cessez-le-feu récent entre Israël et la Palestine. Les principales actions diplomatiques françaises dans ce conflit se sont résumées à des prises de position publiques. Pensez-vous que la France aurait pu et/ou dû jouer un rôle plus important dans ce processus ?

La France a joué récemment un rôle humanitaire à Gaza et politique pour le cessez-le-feu au Liban. Mais plus globalement, n'oublions pas qu'aucun pays européen n'a joué un rôle central dans une grande négociation internationale est-ouest, ou autres, notamment au Proche-Orient, depuis plus d'un demi-siècle. Pas plus la France qu'un autre, en dépit de ses aspirations et de sa rhétorique. Pour revenir à votre question, c'est François Mitterrand, ami traditionnel d'Israël, qui en mars 1982 – il y a 43 ans ! – avait été le premier

“ **La « communauté » internationale était plus une espérance qu'une réalité.**

chef d'État important à envisager un État palestinien. Et la France a joué un rôle d'ami et de soutien tant qu'il y a eu de grands dirigeants en Israël qui tentaient courageusement, combattus par leurs extrémistes (comme du côté palestinien), de trouver un compromis territorial : Yitzhak Rabin et Shimon Pérès bien sûr, mais aussi Ehud Olmert, Ehud Barak, et même Ariel Sharon, à la fin. Mais depuis que Benjamin Netanyahou a pris le pouvoir il y a une dizaine d'années en s'appuyant sur des partis extrémistes, sa priorité, affichée et efficace, a été qu'il n'y ait jamais d'État palestinien. Et il avait assez bien réussi, jusqu'à l'affreux 7 octobre, à faire disparaître la question palestinienne, et à neutraliser sur ce sujet les pays arabes et européens, y compris la France. Apparemment, la reprise par Trump des projets de nettoyage ethnique de l'extrême droite israélienne renforce encore sa main. Mais cela mettrait la région à feu et à sang, plus encore qu'elle ne l'est. Et si Trump veut vraiment relancer les accords d'Abraham, pourra-t-il se passer de l'Arabie Saoudite, qui ne pourra pas revenir dans le processus sans rien obtenir pour les Palestiniens, sans même parler de sa politique incendiaire sur Gaza. L'Arabie Saoudite va donc tergiverser. Le fait qu'Israël frappe à nouveau l'Iran ou pas est secondaire face à cette question. En tout cas, ni la France ni les Européens en général ne réussiront à rentrer dans le jeu sans relance d'un processus politique. Après, oui.

Après avoir annoncé vouloir mettre fin rapidement au conflit ukrainien, Donald Trump a évoqué conditionner le soutien américain à l'Ukraine à un accès à ses ressources naturelles et vouloir inciter cette dernière à envisager un compromis territorial. Quelle devrait être la réaction de la France si cette politique venait à être mise en œuvre ?

Si Trump parvient à imposer un cessez-le-feu en Ukraine, et qu'il demande aux pays européens qui ont des armées capables d'en assurer la mise en œuvre et la

surveillance (où ? comment ?), la question est : quelles garanties les États-Unis donneraient quand même à chacun des pays européens qui accepteraient d'endosser cette responsabilité et d'assumer ce risque ? Elle s'est déjà imposée dès la réunion en urgence à l'Élysée le lundi 17 février, qui a mis en évidence les divisions des Européens présents, la France étant quasiment la seule à ne pas poser comme condition à son engagement militaire sur le terrain la confirmation d'une garantie américaine. Dans quel sens pencheront les opinions ? Nous le saurons bientôt.

Perspectives de coopération internationale

Le renforcement des liens entre l'Europe et les États-Unis est-il une clé pour permettre aux pays occidentaux de récupérer une influence décisive dans les conflits régionaux actuels et à venir ?

Nous vivons exactement l'inverse ! L'éclatement du concept amalgame d'Occident et une fragilisation sans précédent depuis 1949 de la relation transatlantique. Avec Trump, il n'y a aucun accord euro-américain sur la solution à un conflit régional quel qu'il soit. Les conflits tous azimuts entre les États-Unis, l'Europe, la Russie, la Chine, l'Inde, l'Afrique, le Sud Global, etc., ne pourront déboucher sur une sorte de coexistence pacifique mondiale et de coopération internationale réinventée, après avoir été momentanément balayée par Trump, que s'il y a une sorte de compromis historique entre les puissances encore dominantes (occidentales), même si ça n'a donc plus guère de sens d'employer le même mot pour désigner les États-Unis de Trump et l'Europe, et le Sud Global. C'est du temps perdu que de s'acharner à démontrer que le Sud Global ne l'est pas vraiment, etc. Donc, à côté de l'affrontement principal (les États-Unis n'accepteront pas qu'un autre pays devienne numéro un), il peut y avoir des configurations tactiques changeantes et déconcertantes. De toute façon, l'influence des Européens ne réaugmentera que s'il y a un vrai sursaut en Europe : travailler mieux mais plus, investir plus et mieux, mettre en place une immigration importante légale, mais régulée et très bien choisie, poursuivre une transition écologique rationnelle et scientifique, etc. Et si elle rayonne par son exemple et renonce à imposer ses « valeurs » à coups de sanctions et d'ingérences à des pays qui n'en veulent plus, tout en restant demandeurs d'un partenariat. Chacun peut voir

que, politiquement, dans les différents pays d'Europe, on en est assez loin.

Vous pointez plus largement du doigt depuis longtemps le caractère illusoire de la « communauté » internationale et l'influence restreinte de l'ONU dans les conflits actuels. Quels conseils donneriez-vous pour de futures tentatives de coordination internationale menées à grande échelle ?

C'était en effet fragile, mais bien intentionné. Trump est en train de balayer tout cela. Je ne me réjouis pas d'avoir vu juste en avertissant depuis longtemps que la « communauté » internationale était plus une espérance et un horizon qu'une réalité. Pour lui donner corps, et que les nations soient enfin « unies », il faudra donc trouver les voies d'une coexistence entre les puissances installées et contestées, et les puissances montantes, et reformuler les magnifiques principes du préambule de la Charte des Nations Unies, autour de l'intérêt vital pour l'ensemble de l'espèce humaine qui est de préserver l'habitabilité de la planète à cinq ou six générations de distance. ■

1. NDLR : Entretien réalisé le 27 février 2025.

2. NDLR : En référence à l'action de Thierry Breton, commissaire européen au Marché intérieur entre 2019 et 2024, qui a porté des régulations majeures sur les plateformes numériques (DSA, DMA) et promu la souveraineté industrielle et technologique de l'UE, notamment via le Chips Act et le soutien aux industries stratégiques.

Trump 2.0 : décrypter le nouveau paysage politique américain

Seth Radwell

Depuis le retour de Donald Trump à la Maison-Blanche, nous sommes témoins, une fois de plus, d'un spectacle quotidien qui prêterait presque à sourire s'il s'agissait d'une série télévisée. L'assaut inédit et obstiné mené par le Président contre les normes et les institutions de la démocratie américaine est pourtant bien réel – et représente la menace la plus grave à laquelle notre république ait été confrontée depuis quatre-vingts ans.

Si son entreprise progressive de concentration du pouvoir et ses penchants autoritaires – dignes d'une époque que l'on croyait révolue – sont en eux-mêmes inquiétants, c'est surtout sa capacité à contrôler le récit national qui lui permet de saper, en toute impunité, le tissu même de la nation américaine. Ses actes ne menacent pas seulement la république qu'il dirige désormais : ils ébranlent l'intégralité de l'ordre mondial hérité de l'après-Deuxième Guerre mondiale. Lorsqu'il affirme que les États-Unis obtiendront le Groenland « d'une manière ou d'une autre » ou que le Canada pourrait devenir le 51^e État de l'Union, Trump bafoue ouvertement le principe fondamental de souveraineté inscrit dans la Charte des Nations Unies... conduisant des pays jusque-là alliés à entreprendre des mesures de protection face à une puissance désormais perçue comme un danger.

Comment en sommes-nous arrivés là ?

C'est précisément cette question que j'ai entrepris d'explorer il y a quelques années, lors du premier mandat de Donald Trump. Ce travail a abouti à la publication de *American Schism*, ouvrage dans lequel je soutiens que l'on ne saurait comprendre la polarisation politique américaine actuelle sans en retracer l'histoire¹. Celle-ci nous ramène aux origines mêmes de la démocratie américaine, fin XVIII^e siècle.

La fracture idéologique qui ronge aujourd'hui les États-Unis s'inscrit, en effet, dans la continuité

directe de ce que je nomme le premier « Schisme américain », né dès la fondation du pays. Une fois la guerre d'indépendance remportée, les Pères fondateurs se trouvèrent confrontés à une tâche redoutable : doter la jeune république d'un véritable gouvernement. Les Articles de la Confédération, alors adoptés par les treize anciennes colonies, se révélèrent rapidement inadaptés aux besoins du moment, marquant le début d'un profond désaccord sur l'organisation du pouvoir – et, avec lui, de la première grande fracture de la démocratie américaine.

Deux conceptions du pouvoir

Au moment de définir les bases de ce futur gouvernement, deux visions opposées de la gouvernance s'affrontèrent.

D'un côté, John Adams et Alexander Hamilton considéraient que la complexité de la conduite des affaires publiques nécessitait de s'appuyer sur les esprits les plus brillants du pays. Les défis pressants de l'époque – remboursement de la dette de guerre, recherche d'alliés à l'étranger – appelaient, selon eux, des réponses pragmatiques et ambitieuses, dépassant les logiques particularistes des anciens États au profit d'un pouvoir fédéral fort. Portés par une conception souvent qualifiée de « république aristocratique », les dirigeants les plus instruits du pays mirent donc leur expertise au service de solutions élaborées à l'échelle nationale, conçues pour répondre aux besoins communs de l'ensemble de la population.

Face à eux, Thomas Jefferson, Benjamin Franklin et Thomas Paine défendaient un tout autre idéal : celui d'une démocratie représentative fondée sur la désignation de délégués chargés de porter la voix du peuple. Marqués par la libération récente du joug monarchique britannique, ceux-là se méfiaient profondément de toute concentration du pouvoir, privilégiant un mode de gouvernance proche des

communautés locales et assorti d'un encadrement strict de l'autorité centrale. De cette mouvance naquit une méfiance tenace à l'égard des élites, dans laquelle s'enracine encore aujourd'hui la tradition populiste américaine.

La naissance des premiers partis politiques

Le conflit entre ces deux visions ne tarda pas à s'intensifier, donnant naissance aux premiers partis politiques du pays : les Fédéralistes de Hamilton d'un côté, les Démocrates-Républicains de Jefferson de l'autre. Sans l'intelligence politique et le sens du compromis de James Madison – qui sut faire le lien entre ces deux camps lors de la rédaction de la Constitution – il est probable que celle-ci n'aurait jamais été ratifiée.

Ce texte demeure aujourd'hui encore la clef de voûte du système politique américain. Mais les tensions originelles, elles, ne se sont jamais complètement dissipées. Bien au contraire : la fracture entre élitistes et populistes a traversé les siècles, resurgissant régulièrement sous des formes nouvelles au gré des crises traversées par le pays. Car au-delà des querelles partisans, des désaccords idéologiques ou programmatiques, une question fondamentale demeure, toujours irrésolue : qui détient véritablement le pouvoir de gouverner ? À qui revient, en pratique, l'autorité évoquée par la formule fondatrice *We, the people* ?

L'histoire en balancier des États-Unis

L'histoire politique américaine suit un mouvement de balancier, oscillant entre deux réponses opposées à cette question. Après trois décennies de domination fédéraliste, marquées par l'installation des principales institutions fédérales, le mouvement jacksonien fit souffler sur le pays un vent nouveau de populisme². Plus tard, à la faveur de l'industrialisation qui suivit la guerre de Sécession, les élites du Nord-Est accumulèrent des fortunes colossales durant ce que l'on a appelé l'Âge doré (*Gilded Age*). En réaction, un populisme d'un genre nouveau émergea à la fin du XIX^e siècle : l'Alliance des fermiers (*Farmers' Alliance*)³, qui s'efforça de mobiliser, d'éduquer et d'organiser les agriculteurs indépendants du Sud et de l'Ouest afin de résister à la puissance des intérêts économiques dominants. Si les succès de ce mouvement furent d'abord limités, les réformes de l'ère progressiste des années 1920 incarnèrent un nouveau basculement en faveur des forces populaires.

À la fin du XX^e siècle, l'*establishment* américain posa



Credit: Noora Belaid.

Seth David Radwell est l'auteur de *American Schism: How the Two Enlightenments Hold the Secret to Healing our Nation* et siège aux comités consultatifs des organisations Business for America, RepresentUs et The Grand Bargain Project. Il est diplômé *summa cum laude* de Columbia University et titulaire d'un master de la Kennedy School of Government de Harvard.

les fondations d'une économie mondialisée, censée garantir la prospérité du plus grand nombre. Mais une nouvelle fois, le balancier s'est inversé : une puissante vague populiste s'emploie désormais à démanteler nombre des structures mises en place depuis la Seconde Guerre mondiale.

L'une des grandes intuitions de Donald Trump fut de percevoir cette inversion bien avant les autres, il y a plus de dix ans – et surtout d'en faire une arme redoutable dans sa conquête du pouvoir. En diabolisant les élites des côtes comme ennemies du peuple et en érigeant les classes rurales et populaires en victimes « oubliées » du système, Trump a ravivé avec force la fracture entre populistes et élitistes. Cette défiance à l'égard des institutions s'est depuis imposée comme l'un des marqueurs centraux du message politique de l'ère MAGA.

Le modèle économique mondialisé à l'origine de la fracture actuelle

Si les forces à l'origine de la fracture américaine n'ont jamais disparu, leurs manifestations, elles, n'ont cessé

d'évoluer. Pour en saisir les expressions contemporaines, il faut se pencher sur les quatre dernières décennies : c'est là que la mondialisation – devenue le modèle économique dominant – s'est imposée. Or, tout modèle économique produit ses gagnants et ses perdants. Une part importante de la population du pays, bien intégrée à cette nouvelle économie mondialisée, en a largement tiré profit. Mais des millions d'Américains, vivant dans de vastes régions industrielles ou rurales, ont au contraire subi de plein fouet cette transformation, conséquence notamment de l'externalisation croissante de l'activité économique.

Ce grand écart a profondément redessiné le paysage politique américain. Pendant l'essentiel du XX^e siècle, les clivages partisans étaient structurés autour de l'axe gauche-droite hérité de l'après-guerre, reposant essentiellement sur le degré d'intervention de l'État dans la sphère économique. Celui-ci s'est peu à peu estompé, supplanté par l'opposition élitistes-populistes, plus perceptible que jamais. La défiance envers les décideurs politiques a explosé du côté des Américains laissés pour compte et, pour couronner le tout, l'*establishment* des deux grands partis a systématiquement ignoré leurs revendications, parfois même avec une certaine condescendance. Les fractures sociales et idéologiques qui en résultent sont devenues les marqueurs profonds de ce nouveau basculement dans l'histoire politique américaine.

Un schisme au-delà de l'Amérique

Dans quelle mesure cette tension entre élites et forces populaires traverse-t-elle d'autres démocraties libérales ? Dès 2014, Christophe Guilluy en proposait une lecture lucide dans *La France périphérique*, ouvrage prémonitoire de la polarisation croissante de la société française consécutive à l'adoption du modèle mondialisé⁴. Il y décrit comment la ligne de fracture s'est progressivement dessinée entre les territoires tirant profit de l'ouverture économique, souvent urbains et connectés, et ceux en subissant les effets, relégués hors des centres de décision. L'explosion du mouvement des Gilets jaunes en est une illustration saisissante, au même titre que le Brexit au Royaume-Uni ou les récents résultats électoraux en Allemagne⁵.

Une analyse récente, proposée par Pippa Norris et Ronald Inglehart dans leur ouvrage *Cultural Backlash*, publié en 2019, met en lumière les ressorts communs à ces bouleversements des sociétés occidentales⁶. Malgré des contextes nationaux distincts, ils montrent que les fractures politiques et sociales obéissent à une même

logique structurelle, résidant dans la résurgence d'un double mouvement : le retour de l'autoritarisme et la montée du populisme.

Aller de l'avant

L'élection présidentielle américaine de 2024 a cristallisé une colère ouvrière trop longtemps contenue. Trump, en chef de file d'un mouvement quasi religieux, a galvanisé ses troupes MAGA avec un mot d'ordre – « foutons les bâtards dehors » (*throw the bastards out*) – et une promesse : démanteler les institutions d'élite patiemment édifiées au fil des décennies.

S'agit-il de l'apogée de l'ère MAGA aux États-Unis ? Quelle que soit la phase du cycle dans laquelle nous nous trouvons, il ne saurait y avoir de progrès sans un regard lucide sur le passé. Car ce que révèle cette analyse, c'est que les modèles élitiste et populiste ont, chacun à leur manière, contribué à façonner notre République. À certaines périodes de notre histoire, nous avons même su trouver une « formule magique » conciliant ces visions antagonistes pour dégager une voie médiane plus féconde.

Quels en étaient les ingrédients ? Comment avons-nous su mobiliser l'expertise des élites pour relever les défis complexes, tout en permettant aux forces égalitaires d'en tempérer les excès ? Hélas, dans le climat actuel, il semble que nous ayons renoncé à toute lecture raisonnée de l'histoire et abandonné l'idée, pourtant si essentielle, de compromis. Nous n'avons pas encore pleinement accepté que l'histoire puisse nous offrir des remèdes – à condition toutefois de bien vouloir les appliquer. Pour transmettre intacte notre démocratie républicaine aux générations futures, il nous faudra faire mieux. ■

1. Seth D. Radwell, « American Schism : How the Two Enlightenments Hold the Secret to Healing Our Nation », Greenleaf Book Group Press, 2021, p. 496.

2. NDLR : Le mouvement jacksonien désigne la période de transformation démocratique des États-Unis sous la présidence d'Andrew Jackson (1828-1836), qui se présentait comme le défenseur du peuple contre les élites. Cette ère fut marquée par l'élargissement du droit de vote masculin, l'émergence de partis de masse et une participation accrue des citoyens ordinaires à la vie politique. V. Adam Gopnik *et al.*, « Jacksonian Democracy », United States, Encyclopædia Britannica, 2025.

3. NDLR : « Farmers' Alliance, un mouvement agrarien américain des années 1870 et 1880, visait à améliorer les conditions économiques des agriculteurs par la création de coopératives et le plaidoyer politique. » V. Pat Brauer, « Farmers' Alliance », United States History, Encyclopædia Britannica, 2019.

4. Christophe Guilluy, « La France périphérique », Flammarion, 2024, p. 165.

5. NDLR : Après avoir perdu une motion de confiance au Bundestag fin 2024, l'ancien chancelier socialiste allemand, Olaf Scholz, fut contraint de convoquer des élections anticipées. Le 23 février 2025, les conservateurs allemands (CDU/CSU) remportèrent les élections (28,5%), mais ce fut surtout la percée du parti d'extrême droite AfD qui marqua les esprits, avec 20,8% des voix. Ce score, le plus élevé de l'histoire du parti, représente un gain de plus de dix points par rapport à 2021. V. Chloé Lippert, « Élections fédérales allemandes : tout ce qu'il faut savoir sur le scrutin », Toute l'Europe, 6 novembre 2024.

6. Pippa Norris et Ronald Inglehart, « Cultural Backlash: Trump, Brexit, and Authoritarian Populism », Cambridge University Press, 2019, p. 564.

Harvard
Book Store
Est. 1932



Santé des femmes : constat et enjeux essentiels

Jeanne Theuret

« Nous ne pouvons pas réussir lorsque la moitié d'entre nous est laissée pour compte. »¹ Ce constat de Malala Yousafzai, lauréate du prix Nobel de la paix, a de multiples résonances, en particulier en matière de santé. L'évidence est que les hommes et les femmes présentent des différences physiologiques (génétiques, anatomiques, biologiques et hormonales). Ces différences protéiformes ont longtemps été ignorées par la médecine, la recherche, les essais cliniques mais également les diagnostics et traitements. Ces derniers reposent en effet majoritairement sur une analyse basée sur le corps masculin, entraînant des conséquences majeures en matière de santé publique ainsi que sur le plan macroéconomique.

Le combat contre les inégalités en matière de santé des femmes passe nécessairement par une meilleure reconnaissance et prise en compte de ces différences.

La santé des femmes, angle mort de la médecine moderne

Bien qu'elles vivent en moyenne plus longtemps que les hommes, les femmes passent en moyenne 25% plus de temps en mauvaise santé que les hommes². Comme il ressort de diverses statistiques et études, les défaillances dans la prévention et le traitement des maladies affectant les femmes sont à l'origine de niveaux élevés de retard de prise en charge et de mortalité des femmes sujettes à ces affections.

200 femmes décèdent chaque jour d'une maladie cardio-vasculaire en France. Longtemps considérées comme des pathologies masculines, les maladies cardiovasculaires sont la première cause de mortalité féminine en France (avant le cancer). Un seul chiffre illustre ce constat : en cas d'infarctus du myocarde, un retard moyen de 30 minutes est observé en France dans la prise en charge de la femme par rapport à l'homme³. Des études expliquent ce délai de prise en charge par

de multiples facteurs : la présentation moins courante des symptômes dits typiques⁴, le temps écoulé entre le début d'apparition des symptômes et le contact médical, les erreurs d'orientation⁵ mais également le délai entre la prise en charge et la mise en place du traitement⁶. Enfin, les femmes bénéficient significativement moins du traitement optimal post-infarctus tel que spécifié dans les recommandations et ont un moindre accès à la réadaptation. Dans ce contexte, la mortalité hospitalière globale à la suite d'un infarctus du myocarde atteint 9,6% chez la femme contre 3,9% chez l'homme, le sexe apparaissant comme un facteur prédictif de fait de mortalité au même titre que l'âge et le diabète⁷. Par ailleurs, si l'écart entre les hommes et les femmes en termes de facteurs de risque cardiovasculaires tend à se réduire, cela s'explique par une dégradation de la situation chez les femmes, qui adoptent de plus en plus des comportements défavorables à leur santé (tels que le tabagisme)⁸. Cette situation est observée de manière concordante dans différents pays et notamment aux États-Unis⁹.

“
Au Danemark, les cancers sont diagnostiqués en moyenne deux ans et demi plus tard chez les femmes ; les cas de diabète en moyenne quatre ans et demi.

”
Des obstacles au diagnostic rapide et précis. Au-delà des maladies cardio-vasculaires, des preuves de plus en plus nombreuses attestent plus généralement de différences significatives et systématiques dans les évaluations diagnostiques entre hommes et femmes, ce qui affecte la mesure précise de la prévalence et de la prise en charge de plusieurs maladies féminines. Une étude menée au Danemark sur 21 ans a révélé que

les femmes étaient diagnostiquées plus tard que les hommes pour plus de 700 maladies : pour les cancers, le diagnostic est établi deux ans et demi plus tard pour les femmes ; pour le diabète ce retard atteint quatre ans et demi¹⁰. Aux États-Unis, des études indiquent que moins de la moitié des femmes atteintes d'endométriose bénéficient d'un diagnostic formellement documenté. Dans le cas de l'endométriose, le principal facteur expliquant l'insuffisance de données est le retard au diagnostic, qui s'élève en moyenne à environ sept à dix ans.

Une efficacité différente des traitements médicaux. Des différences se constatent également dans l'efficacité des traitements. Ainsi, l'absorption et l'efficacité d'un médicament sont différentes selon le sexe. À titre d'exemple, des études indiquent que le traitement de référence de l'asthme (l'utilisation d'inhalateurs à base de bronchodilatateurs et de corticostéroïdes) est 20% moins efficace chez les femmes que chez les hommes¹¹.

Les femmes sont souvent le parent pauvre de la santé de la famille pour ce qui concerne leur propre santé. Ainsi, 81% des femmes s'occupent davantage de la santé de leurs proches que de la leur et 34% des femmes ont déclaré avoir reporté ou annulé une consultation de santé féminine (liée aux dépistages, à la santé maternelle, à l'obstétrique ou à la gynécologie)¹²⁻¹³.



Des causes multiples et structurelles

La recherche et les essais cliniques se basent principalement sur le corps masculin. Historiquement, les hommes ont à la fois dirigé, élaboré les politiques publiques de santé et été les principaux sujets des études en médecine et recherche biomédicale¹⁴. La majorité des modèles animaux utilisés en recherche ont été basés sur des spécimens mâles. Les questions relatives aux différences biologiques entre les sexes ont rarement été étudiées ou documentées, avec

Jeanne Theuret est cofondatrice de Sorella, réseau français d'espaces de santé dédiés aux femmes. Diplômée d'Harvard Law School (LLM '09), elle a exercé en tant qu'avocate en droit des affaires pendant plus de dix ans au sein du cabinet américain Cleary Gottlieb Steen & Hamilton LLP.

l'hypothèse – aujourd'hui reconnue comme erronée – qu'il existait peu de différences importantes dans le fonctionnement des organes et des systèmes entre les hommes et les femmes, en dehors de la reproduction¹⁵.

Dans les essais cliniques, étape indispensable avant la mise sur le marché de tout traitement ou médicament, les femmes ont été longtemps sous représentées. Cette exclusion trouve son origine dans deux scandales majeurs des années 1950-1960 : la Thalidomide, un sédatif anti-nauséux prescrit surtout aux femmes enceintes a entraîné de graves malformations des bébés et le Distilbène, une hormone oestrogénique de synthèse prescrite pour diminuer les risques de fausses couches, a causé chez des filles exposées in utero à ce médicament des anomalies génitales et des cancers. En 1977, à la suite de ces scandales, la Food and Drug Administration américaine a recommandé d'exclure des essais cliniques les femmes en âge de procréer pour protéger un éventuel fœtus¹⁶. Cet objectif louable à l'origine a néanmoins donné lieu à une mesure excessive, ayant des implications négatives sur la santé des femmes. Ainsi, ce n'est que dans les années 1990 que ces mesures ont été levées et que de nouvelles directives ont été mises progressivement en pratique. Selon le registre international des essais cliniques, toutes pathologies et phases d'essais confondues, la participation des femmes est passée de 35% en 1995 à 58% en 2018. Cependant, pour quelques pathologies, la persistance d'une représentation insuffisante des femmes est toujours dénoncée, notamment dans des essais concernant l'insuffisance cardiaque, certains cancers, la dépression ou la douleur¹⁷. Cette sous-représentation a eu des répercussions profondes sur la compréhension des maladies chez les femmes et la formulation de protocoles de traitement adaptés mais aussi sur le risque accru d'effets indésirables ou de réponses thérapeutiques sous-optimales.

Aujourd'hui encore, les études publiées distinguent peu souvent leurs résultats selon le sexe. Ce manque de données nuit directement à la connaissance des spécificités devant être prises en compte, et partant, à la qualité des soins reçus par les femmes et au niveau d'innovation et d'investissement en faveur de la santé des femmes.

Manque d'accessibilité aux soins et de prise en compte de leurs symptômes. Les femmes sont plus susceptibles de rencontrer des obstacles à l'accès aux soins, de subir des retards de diagnostic et/ou de recevoir des traitements sous-optimaux. Les dépenses de santé et les primes d'assurance sont historiquement plus élevées

pour les femmes. Les femmes américaines déboursent ainsi en moyenne 135 dollars de plus par an que les hommes¹⁸. Des études relèvent que, lorsque les femmes accèdent au soin, de plus en plus d'indices suggèrent l'existence d'un biais de genre dans la mesure de la douleur, les douleurs des femmes étant régulièrement sous-examinées et sous-traitées, avec des conséquences sur les résultats cliniques et psychologiques. Au sein de la population féminine, des disparités peuvent en outre être constatées s'agissant du taux de mortalité pour des affections spécifiques aux femmes : les femmes noires aux États-Unis ont 2,6 fois plus de chances de mourir de complications liées à la grossesse et sont 60% plus nombreuses que les femmes blanches non hispaniques à mourir d'un cancer du col de l'utérus¹⁹.

Manque d'investissement. La santé des femmes demeure chroniquement sous-financée malgré une prévalence élevée des pathologies. Cela crée des conséquences en cascade de faible production scientifique, de données limitées et de mauvaise compréhension des pathologies et par conséquent une moindre attractivité pour de nouveaux investissements.

Que faire face à ces inégalités ?

L'enjeu de l'amélioration de la santé des femmes est considérable, tant en matière de santé publique, afin de réduire le temps en mauvaise santé des femmes, que d'opportunités économiques. En comblant les lacunes et les insuffisances en matière de santé des femmes, il serait possible de stimuler l'économie mondiale d'au moins 1 000 milliards de dollars par an d'ici à 2040²⁰. Par ailleurs, le marché de la femtech, regroupant toutes les innovations dédiées à l'amélioration de la santé des femmes pourrait atteindre 135 milliards de dollars d'ici 2030²¹.

L'atteinte de l'objectif d'amélioration de la santé des femmes nécessite un investissement accru dans la recherche centrée sur les femmes, portant sur l'ensemble du processus de recherche et développement, afin de combler les lacunes concernant des affections spécifiques aux femmes, actuellement sous-étudiées et mal diagnostiquées, ainsi que des maladies affectant les hommes et les femmes de manière différente. La collecte de données, leur analyse et la publication systématique de données spécifiques au sexe et au genre est indispensable.

Il est également nécessaire d'améliorer le taux d'accès à des soins spécifiques aux femmes, dans tous

les domaines, de la prévention au traitement, de créer des incitations à l'investissement dans l'innovation en matière de santé des femmes et développer de nouveaux modèles de financement.

Ces efforts impliquent tant les politiques publiques que les acteurs économiques. Ces derniers ont en effet un rôle déterminant à jouer, avec une approche impliquant des parties prenantes multisectorielles. En premier lieu les entreprises, notamment en collaborant avec les assureurs santé afin d'élargir la couverture à des problématiques de santé au-delà de la fertilité et de la maternité, telles que les dépistages, les thérapies de rééducation, les services de santé mentale et les traitements liés à la ménopause. La contribution des entreprises dans cette démarche aurait pour effet d'aider à attirer et fidéliser les talents, tout en contribuant à leur santé et à leur productivité. Les employeurs peuvent aussi explorer des moyens de rendre les services de santé plus accessibles, par exemple en autorisant des horaires de travail flexibles, en mettant à disposition des services de santé sur site ou une garde d'enfants subventionnée²². Les assureurs, quant à eux, pourraient contribuer à réduire les inégalités de genre dans les soins de santé en s'attaquant aux disparités en matière de coût, d'accès et d'expérience.

Bien évidemment, les acteurs de santé sont au cœur de la solution, et pourraient améliorer les soins destinés aux femmes, par exemple en adaptant les soins et les plans de traitement à leurs besoins spécifiques afin de personnaliser et d'optimiser la qualité des soins. L'amélioration de l'expérience patiente est également essentielle : mettre en place des dispositifs systématiques de recueil des retours d'expérience permettrait d'assurer un traitement respectueux et de créer les conditions pour que les professionnels de santé puissent écouter activement les patientes et les informer sur leur santé²³. Ainsi, selon une étude, parmi les 2,3 millions de femmes qui meurent prématurément d'un cancer chaque année, 1,5 million de décès pourraient être évités grâce à des stratégies de prévention primaire ou de détection précoce²⁴.

Les fondations et associations ont également un rôle clé dans la mise en place d'initiatives pour alerter, anticiper et agir. C'est ce que réalise à titre d'exemple le fonds de dotation Agir pour le cœur des femmes en France, créé par la Professeure Claire Mounier-Vehier et Thierry Drillhon.

Ainsi, les acteurs économiques ont vocation à prolonger des politiques publiques en matière de santé des femmes, fondées sur un choix politique essentiel de réduction des inégalités. Le contexte international actuel

dans diverses régions du monde crée des incertitudes majeures quant à la possibilité de poursuivre et de mettre en œuvre de tels choix et objectifs politiques. Comment présenter des données par sexe alors qu'une administration interdit l'utilisation de certains mots comme « *women* », « *underrepresentation* », « *female* » dans le cadre de publications ou de supports (y compris de programmes scolaires) ? Comment financer des investissements en matière de santé en période de coupes budgétaires et de licenciements intempestifs dans des secteurs clés de l'administration ? Comment assurer une égalité d'accès aux soins lorsque les droits fondamentaux les plus basiques sont retirés aux femmes et aux populations fragiles ?

Il est temps de prendre conscience des enjeux, des obstacles systémiques et contemporains et d'être courageux dans nos choix et nos actions, au nom de la moitié de l'humanité. ■

1. Malala Yousafzai, Discours à l'Assemblée des jeunes des Nations Unies, 12 juillet 2013. Citation : « We cannot all succeed when half of us are held back ».

2. World Economic Forum et McKinsey Health Institute, « Closing the Women's Health Gap: A \$1 Trillion Opportunity to Improve Lives and Economies », Insight Report, 17 janvier 2024.

3. Académie Nationale de Médecine, « L'inégalité de prise en charge de l'infarctus du myocarde chez les femmes en France », 14 janvier 2025.

4. M. Potterat *et al.*, « Les femmes, oubliées de la recherche clinique », Revue Médicale Suisse, (no 487), 23 septembre 2015, p. 1733.

5. Aux États-Unis, 20 % des femmes allant aux urgences ou chez leur médecin généraliste car l'appel aux services d'urgences n'a pas été suivi d'effet.

6. Académie Nationale de Médecine, *op. cit.* note 3.

7. *Id.*

8. Bulletin Épidémiologique Hebdomadaire (BEH), « Épidémiologie des maladies cardiovasculaires en France », Santé Publique France, Hors-Série, 4 mars 2025, p. 81.

9. Académie Nationale de Médecine, *op. cit.* note 3.

10. World Economic Forum et McKinsey Health Institute, *op. cit.* note 2.

11. *Id.*

12. Fondation Agir pour le cœur des femmes, « Les maladies cardio-vasculaires chez les femmes », Infographie, consulté en Avril 2025.

13. Deloitte, « What's causing US women to delay medical care? », 10 septembre 2024.

14. Par exemple pour le cancer : Ophira Ginsburg *et al.*, « Women, power, and cancer: a Lancet Commission », *The Lancet*, vol. 402, (no 10417), 26 septembre 2023, pp. 2113–2166.

15. World Economic Forum et McKinsey Health Institute, *op. cit.* note 2.

16. Ces recommandations concernaient les essais de phase I vérifiant la sécurité des médicaments et de phase II estimant la dose efficace. Les femmes ont pu cependant être incluses dans des essais cliniques de phase III si le médicament présentait une évaluation favorable de la balance bénéfices/risques.

17. Haut Conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes, « Prendre en compte le sexe et le genre pour mieux soigner : un enjeu de santé publique », Rapport n°2020-11-04 Santé 45, 4 novembre 2020.

18. World Economic Forum et McKinsey Health Institute, *op. cit.* note 2.

19. World Economic Forum et McKinsey Health Institute, « Blueprint to Close the Women's Health Gap, How to improve lives and economics for all », 2024.

20. World Economic Forum et McKinsey Health Institute, *op. cit.* note 2.

21. Femtech France et Wavestone, « Baromètre 2024 Femtech France », 16 juillet 2024.

22. Deloitte, *op. cit.* note 12.

23. Ophira Ginsburg *et al.*, *op. cit.* note 13.

24. *Id.*

De la mise en place d'un capital de départ pour les jeunes – plaidoyer pour l'égalité des chances



Crédit: Noora Belaid

Niels Planel, un MC MPA '18, a reçu le prix Lucius Littauer d'excellence académique de la Harvard Kennedy School. Il travaille depuis 18 ans dans les domaines de l'innovation sociale, la réduction de la pauvreté et la croissance inclusive, et est l'auteur de *Pour en finir avec la pauvreté dans les pays riches* (éditions de L'Aube, février 2025)¹.

Une innovation... débattue depuis la Révolution française

Aujourd'hui, la richesse est plus souvent accumulée grâce à l'obtention d'un héritage que grâce à l'entrepreneuriat, ce qui fait naître une société où le mérite n'a plus guère d'importance. Par exemple, selon UBS, une banque internationale d'investissement, en 2023, 84 milliardaires ayant bâti leurs fortunes par eux-mêmes ont accumulé 140,7 milliards de dollars alors que 53 individus ont hérité de 150,8 milliards de dollars dans le même temps à travers le monde². Ce phénomène est certainement plus prégnant en Europe, mais il n'est pas sans importance aux États-Unis : l'analyse des données d'une étude parue en 2016³ montre que plus de la moitié des milliardaires européens ont hérité de leur fortune (80% en France,

selon le Financial Times⁴), contre un tiers aux États-Unis. Par ailleurs, selon une étude d'Oxfam, une organisation mondiale se consacrant à la réduction de la pauvreté dans le monde, « la plupart des richesses des milliardaires sont acquises et non pas gagnées – 60% provenant soit de l'héritage, soit du copinage et de la corruption, soit de monopoles »⁵.

Et le temps n'est pas un allié naturel. Toutes choses étant égales par ailleurs, la disparition prochaine des baby-boomers, une génération qui a accumulé plus de richesses que les précédentes tout en ayant moins d'enfants, exacerbera ce phénomène : aux États-Unis, le New York Times a judicieusement anticipé ce qui sera le « plus grand transfert de richesses de l'histoire »⁶. Ce transfert impliquera des dizaines de milliers de milliards qui seront susceptibles d'amplifier les inégalités de richesse au cours des deux prochaines décennies, alors que le gouvernement français en est à se demander s'il est possible d'éviter la formation d'une « société d'héritiers »⁷ – où quelques-uns héritent de fortunes tandis que les autres héritent de peu, voire de rien. Que ce soit de la perspective d'une banque d'investissement ou d'une organisation de lutte contre la pauvreté, ce simple fait a dès aujourd'hui un impact profond sur l'ensemble d'entre nous dans la mesure où il remodèle entièrement nos sociétés, nos économies, nos systèmes politiques, ainsi qu'une vertu cardinale qui a animé nos sociétés au cours des dernières décennies : l'égalité des chances.

Dans ce contexte, une politique innovante, débattue depuis la Révolution française de 1789, fait l'objet d'un nouvel examen afin de relever ce défi posé par l'inégalité des richesses. Cette innovation consisterait à doter les jeunes d'un capital de départ une fois qu'ils ont atteint l'âge adulte, afin, pour reprendre les mots de Thomas Paine (l'un des initiateurs de cette proposition, avec le marquis de Condorcet), que les jeunes « héritent

de moyens pour commencer dans la vie».

L'idée est simple : des « baby bonds » (leur nom dans le monde anglo-saxon) pourraient contribuer à une meilleure répartition des richesses en dotant les citoyens, une fois qu'ils sont arrivés à l'âge adulte, de quelques, voire plusieurs milliers d'euros qu'ils pourront utiliser pour réaliser des investissements, par exemple la création d'une entreprise, l'achat d'une maison, l'obtention d'un diplôme universitaire ou l'acquisition d'une épargne-retraite.

J'ai passé près de 10 ans à défendre cette politique, en France et ailleurs. Au cours de cette décennie, j'ai posé les bases morales de cette idée⁸, je l'ai intégrée à un programme de campagne en tant que candidat à une élection il y a déjà quelque temps, et j'ai discuté de sa mise en œuvre dans plusieurs pays de l'OCDE avec un initiateur contemporain de cette politique au Royaume-Uni⁹. J'ai également organisé une conférence à Sciences Po à l'automne dernier qui a rassemblé pour la première fois des décideurs du Royaume-Uni, de la France et des États-Unis favorables à la mise en œuvre de cette politique publique¹⁰.

Une idée mise en œuvre au Royaume-Uni et se répandant aux États-Unis

L'idée se répand rapidement. À partir de 2005, dans le cadre de l'initiative *Child Trust Fund*, le gouvernement britannique a ouvert un compte d'investissement doté d'au moins 250 livres pour chaque bébé né entre septembre 2002 et début 2011. Les familles à faible revenu et celles ayant un enfant handicapé recevaient 500 livres par nouveau-né. Bien que ce programme ait été aboli en 2011 après l'arrivée au pouvoir d'un nouveau gouvernement, depuis septembre 2020 et jusqu'en 2029, plus de 50 000 Britanniques atteignant la majorité chaque mois sont éligibles à recevoir leur dotation.

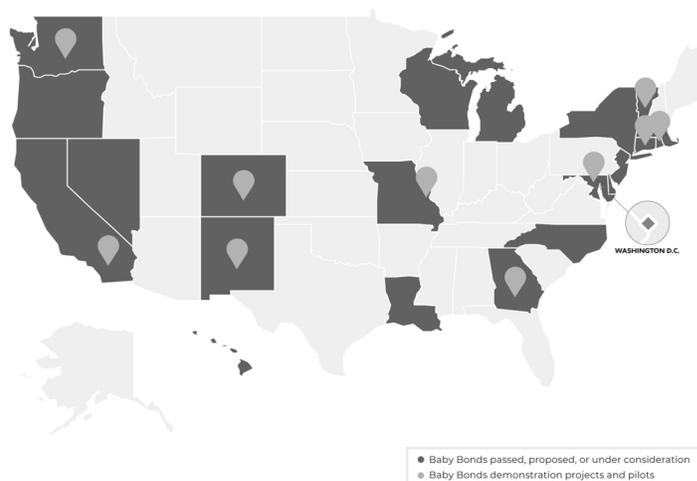
Aux États-Unis, en 2025, les États du Connecticut et de la Californie mettent déjà en œuvre certaines versions de ce programme, alors qu'une école de la ville de New York l'expérimente¹¹ et qu'un projet

pilote a été lancé au Nouveau-Mexique. Près de 20 États ont introduit des législations en la matière (voir carte ci-dessous).

L'État du Connecticut a été le premier aux États-Unis à légiférer en 2021 pour mettre en place un programme de « baby bonds » destiné à doter les plus pauvres d'un capital une fois arrivé à l'âge adulte¹². Depuis le 1^{er} juillet 2023, l'éligibilité est automatique si le nouveau-né est couvert par HUSKY, le programme Medicaid de l'État. Cet État investit 3 200 USD dans le *Connecticut Baby Bonds Trust* pour chaque enfant né dans la pauvreté. Cette mesure concerne en moyenne 15 000 bébés chaque année¹³.

Les dotations proposées se chiffreront entre 11 000 et 24 000 USD : la subvention initiale sera investie sur les marchés financiers, et plus elle sera réclamée tard, plus elle sera susceptible de rapporter. L'individu pourra ensuite encaisser son capital de départ à tout moment entre 18 et 30 ans pour financer des projets tels que le lancement d'une entreprise, l'obtention d'un diplôme d'études supérieures, l'achat d'une maison ou l'acquisition d'une épargne-retraite. Pour en bénéficier, les citoyens doivent avoir démontré qu'ils ont acquis un minimum de connaissances financières en suivant une formation spécifique, et pour rester éligibles, ils doivent être résidents du Connecticut.

En Californie, les législateurs ont approuvé la création d'un programme de 100 millions de dollars en 2022, le *Hope, Opportunity, Perseverance, and Empowerment (HOPE) for Children Trust Account*, en raison du fait que 32 500 jeunes ont perdu un parent lors de la pandémie de Covid. Dès juillet 2025, lorsque



En foncé, les baby bonds votés, proposés ou en débat. En clair, expérimentations et pilotes.

Source : Institute on Race, Power and Political Economy¹⁴.

les premiers parmi les 58 000 bénéficiaires éligibles atteindront l'âge de 18 ans, ils recevront une dotation de 4 500 dollars, ce qui fera de ce programme le premier du genre à être opérationnel aux États-Unis.

Enfin, bien qu'il s'agisse d'un projet pilote plus modeste en termes de nombre de bénéficiaires, l'initiative du Nouveau-Mexique peut également aider à accroître la capacité des jeunes à se constituer un patrimoine en vue de la retraite : si un jeune décide de ne pas toucher à sa dotation, la laissant croître jusqu'à sa retraite, à l'âge de 65 ans, le montant devrait atteindre 483 000 dollars selon les projections¹⁵.

La touche française

En France, dès 2021, la Métropole de Lyon a voté l'instauration du Revenu solidarité jeunes (RSJ), une aide mensuelle d'un montant maximum de 420 euros versée aux jeunes de 18 à 24 ans, ayant peu ou pas de revenus et ne pouvant prétendre à d'autres aides financières, pour une durée maximale de 24 mois.

Début 2025, Bruno Bernard, président de la Métropole, expliquait qu'aider un jeune en difficulté n'était pas considéré comme une charge pour la collectivité, mais comme un investissement pour l'avenir¹⁶.

Depuis son lancement, plus de 4 000 jeunes en grande difficulté ont bénéficié de cette politique dans la Métropole de Lyon. Beaucoup d'entre eux n'avaient aucun diplôme, étaient sans emploi ni logement et ne bénéficiaient d'aucun soutien familial. Bernard affirme que, sans cette aide, leur enracinement dans une pauvreté durable était inévitable. Bernard ajoute qu'en 2025, grâce au RSJ, près de la moitié d'entre eux ont trouvé une formation, un emploi ou un logement stable, et ce, en moins d'un an.

Selon Bernard, une personne qui tombe dans la grande précarité avant l'âge de 20 ans passe en moyenne six à huit ans dans un état d'exclusion avant de retrouver une stabilité professionnelle et sociale. Pendant cette période, cette personne fera appel aux services d'urgence : hébergement hôtelier ou public, accompagnement médico-social, aide alimentaire et parfois même une prise en charge judiciaire. Ainsi, le coût annuel d'une personne en difficulté chronique peut facilement se situer entre 50 000 et 100 000 euros par an pour la collectivité. L'hébergement d'urgence représente à lui seul une dépense de 25 000 euros par an et par personne. En revanche, l'accompagnement

d'un jeune par le RSJ coûte environ 4 800 euros par an, soit dix à vingt fois moins que le coût de l'exclusion.

Le RSJ ne donne pas d'argent sans conditions. Chaque bénéficiaire est appuyé par un conseiller qui l'accompagne dans ses démarches. 91% des bénéficiaires sont engagés dans un « parcours actif », qu'il s'agisse de formation, d'emploi ou d'accompagnement social. L'« approche d'anticipation » privilégiée par la Métropole de Lyon consiste à investir quelques milliers d'euros pour éviter à ces jeunes des années de difficultés et leur permettre de construire leur avenir.

Parallèlement, les départements de Meurthe-et-Moselle et de Loire-Atlantique ont également annoncé l'expérimentation d'une politique similaire : le revenu d'émancipation jeunes¹⁷.

Les avantages de la possession d'un patrimoine dès le plus jeune âge

D'ici la fin de la décennie, nous disposerons de moyens concrets pour mesurer l'impact de cette politique sur les jeunes, car des études sont déjà en cours dans les trois pays. Mais pouvons-nous prévoir qu'un capital de départ aura les effets escomptés ? À cet égard, certaines recherches préliminaires peuvent aider à évaluer l'impact que cette politique est susceptible d'avoir sur ses bénéficiaires.

D'une manière générale, l'octroi d'un capital pour lancer un projet ne semble pas être une mauvaise idée. En 2021, la Banque mondiale a observé qu'une intervention « qui fournit un capital initial supérieur à un seuil critique détermine en fin de compte si les ménages seront à même de saisir des opportunités de productivité plus élevées et sortir de la pauvreté. Ces conclusions suggèrent que des transferts suffisamment importants ou des approches de type *“big push”* ont le potentiel de faire passer les individus de manière permanente à un niveau de richesse plus élevé. »¹⁸

Il y a un quart de siècle, le Royaume-Uni s'est penché sur la question. En 2000, une étude fondamentale réalisée par John Bynner et Sofia Despotidou pour le Centre for Longitudinal Studies de l'Institute of Education a révélé que le fait de disposer d'un capital, même minime – typiquement 1 000 dollars ou moins – avait une influence significative sur les trajectoires de vie. À l'âge de 23 ans, les personnes disposant d'un certain capital avaient tendance à avoir une meilleure santé et de meilleures perspectives d'emploi et de revenus une ou deux décennies plus tard. Elles présentaient également

des taux de dépression plus faibles, faisaient preuve d'une éthique de travail plus forte et manifestaient un engagement politique plus marqué que leurs pairs sans actifs. Même la stabilité conjugale a été positivement affectée, avec des taux de divorce plus faibles chez les détenteurs d'actifs. Il est important de noter que ces corrélations persistent même en prenant en compte des facteurs tels que l'éducation et le revenu. L'étude a porté sur plus de 10 000 personnes, ce qui n'est pas un échantillon négligeable.

L'année dernière, une étude publiée par l'Urban Institute aux États-Unis a modélisé les impacts d'un éventuel programme fédéral de capital de départ – semblable à la législation introduite par le sénateur Cory Booker en 2019, à savoir l'*American Opportunity Accounts Act*, qui offrirait une dotation allant jusqu'à 50 000 dollars¹⁹. Ce rapport est également important, car ses auteurs ont mené des entretiens avec des jeunes. Ils ont notamment constaté qu'aux États-Unis, les « baby bonds » réduiraient la proportion de personnes contractant des prêts étudiants et le montant total de la dette détenue par les détenteurs de prêts étudiants à l'âge de 45 ans. Cette mesure aurait en outre un impact plus important sur les détenteurs de prêts afro-américains et hispaniques. Par ailleurs, les personnes qui, selon les projections, n'utiliseraient pas les « baby bonds » pour leurs études supérieures seraient plus susceptibles d'acheter un logement qu'en l'absence de « baby bonds », mais l'augmentation projetée des taux d'accession à la propriété serait négligeable. Les « baby bonds » augmenteraient toutefois l'accumulation de capital immobilier et auraient un impact plus important sur les Noirs et les Hispaniques, et en particulier, sur les femmes noires. L'étude fait également état d'une certaine augmentation d'accumulation d'épargne-retraite, surtout chez les hommes noirs et les personnes hispaniques.

D'autres résultats des enquêtes semblent encore plus intéressants. Par exemple, la manière dont les jeunes souhaiteraient dépenser leur dotation diffère selon son montant : 10 000 dollars ne semblent pas suffisants pour encourager les jeunes à aller à l'université ; ils seraient plus enclins à utiliser cette somme pour créer une petite entreprise. À l'inverse, certains, considèrent qu'une telle somme ne suffirait pas à payer l'acompte d'un logement et opteraient donc plutôt pour l'obtention d'un diplôme universitaire.

En revanche, si ces jeunes recevaient 50 000 dollars, plus de 50% des personnes interrogées ont déclaré qu'elles souhaiteraient utiliser ces fonds pour verser un

acompte sur une maison. Par ailleurs, 25% des personnes interrogées ont déclaré qu'elles souhaiteraient créer ou développer une petite entreprise, tandis que seulement 17% d'entre elles ont déclaré qu'elles souhaiteraient consacrer ces fonds à l'éducation postsecondaire. En effet, ces perspectives reflètent également la réalité d'une jeunesse américaine confrontée à des frais de scolarité élevés (contrairement à l'Europe, où ils sont plus bas) et à la perception qu'un diplôme n'offre peut-être plus autant d'opportunités qu'auparavant, ainsi qu'à un marché immobilier peu favorable aux jeunes locataires ou acheteurs.

Enfin, ce rapport de l'Urban Institute contient d'autres conclusions importantes, notamment le fait que si les jeunes bénéficient d'une telle dotation, ils voudront acquérir des connaissances financières et d'autres outils afin d'utiliser leur patrimoine à bon escient.

Harvard doit promouvoir cette idée novatrice

Parmi les institutions de l'Ivy League, Yale et Stanford ont déjà lancé des études sur l'impact d'un capital de départ, respectivement en lien avec les programmes du Connecticut et de la Californie, ce qui soulève la question suivante : qu'en est-il d'Harvard ? Cette université, qui offre d'ailleurs depuis peu des « *launch grants* » de 2 000 USD à des jeunes étudiants n'ayant aucune aide parentale, a toutes les raisons d'encourager l'adoption d'une telle politique de dotation à l'échelle nationale. D'une part, James Conant, l'un des présidents les plus influents de Harvard (de 1933 à 1953), dont la vision a profondément façonné son évolution, ne pourrait qu'encourager fortement cette politique. Croyant fermement en une vision progressiste du mérite – par opposition à un « mérite » dont les critères sont définis par ceux qui les possèdent déjà –, il a poussé à la création du *National Scholarship Program* pour permettre aux étudiants les mieux classés, indépendamment de leurs moyens financiers, de fréquenter Harvard. Même si les admissions sans condition ne deviendront une politique institutionnelle que plus tard, cette initiative a constitué une avancée majeure permettant de repérer des talents issus de classes sociales plus modestes que celles dont provenaient traditionnellement les étudiants universitaires jusqu'alors. Conant a également obtenu que les examens d'entrée soient remplacés par un test d'aptitude scolaire (SAT) plus impartial et, sous son mandat, les femmes ont été admises pour la première fois à la faculté de

droit et de médecine. En 1943, au milieu d'une période tumultueuse, il est allé jusqu'à écrire un manifeste touchant à l'aspiration de « l'Américain radical » à une véritable égalité des chances – un radical qui « utiliserait les pouvoirs de l'État pour réordonner les nantis et les dépossédés à chaque génération afin d'instituer du flux au sein de notre ordre social »²⁰.

Un capital de départ suffirait-il à inverser le sort des plus démunis dans un monde où l'on hérite désormais couramment de milliards ? Ce serait certainement un début, car cela leur permettrait de mieux développer leurs « capacités », selon le concept développé par Amartya Sen, économiste à Harvard. En effet, les capacités « forment les libertés réelles dont disposent les gens pour réaliser leurs actions et leurs êtres potentiels. La vraie liberté, dans ce sens, signifie que l'on dispose de tous les moyens nécessaires pour réaliser ces actions ou cet être si on le souhaite. En d'autres termes, il ne s'agit pas simplement de la liberté formelle de faire ou d'être quelque chose, mais de l'opportunité substantielle d'y parvenir »²¹.

Avoir la possibilité d'acheter une maison, de lancer une entreprise ou d'étudier pourrait ainsi aider les personnes défavorisées à pleinement exploiter leur potentiel. Après tout, il y a moins de cent ans, « les candidats issus des écoles publiques devaient satisfaire des critères plus exigeants pour être admis que ceux des écoles privées, et pourtant, une fois à Harvard, ils obtenaient de meilleurs résultats académiques. Les résultats d'une étude portant sur les classes de première année entre 1939 et 1941 suggèrent que les préférences accordées aux élèves issus d'écoles privées étaient considérables ; les élèves des écoles publiques avaient deux fois plus de chances de figurer sur la *Dean's List* et deux fois moins de chances d'être désignés comme étant en situation d'échec scolaire que les diplômés des écoles préparatoires »²². En d'autres termes, une fois qu'ils n'étaient plus discriminés par des règles artificielles fondées sur la classe sociale, les étudiants d'origine modeste obtenaient de meilleurs résultats que leurs camarades issus de couches plus aisées. Telle est la promesse d'un capital de départ ; on peut aisément imaginer comment une somme minimale pourrait profondément transformer des sociétés entières.

Le jour viendra où il faudra démanteler cette société du privilège – où le destin est déterminé à la naissance – qui refait brutalement surface sous nos yeux, et reconstruire un projet qui inverse les trajectoires de vie des plus fragiles et élargit leur pouvoir d'agir. Selon moi, ce combat a toujours été, est encore, et sera toujours

celui de ceux qui croient en l'idée de progrès. Un capital de départ sera alors l'un des outils précieux et novateurs qui nous permettront d'aider les plus défavorisés et bien d'autres encore dans la société à réaliser leur liberté de devenir pleinement eux-mêmes.

Car « l'égalité est moins élevée peut-être ; mais elle est plus juste, et sa justice fait sa grandeur et sa beauté ». Retiendrons-nous une leçon du plus grand des Français ayant écrit sur l'Amérique, Alexis de Tocqueville ? ■

1. L'auteur tient à remercier Mariia Matula pour sa relecture de la première version du texte et ses commentaires.

2. UBS, « The Great Wealth Transfer: Global Billionaire Population Shrinks for the First Time Since 2018 », 2023.

3. Caroline Freund et Sarah Oliver, « Origins of the Superrich: The Billionaire Characteristics Database », Peterson Institute for International Economics, 2023.

4. Ruchir Sharma, « The Billionaire Boom: How the Super-Rich Soaked Up Covid Cash », *Financial Times*, 14 mai 2021.

5. Oxfam, « Takers, not Makers: Unjust Poverty and Uneared Wealth from Colonialism », 20 janvier 2025. Traduction libre.

6. Jim Tankersley, « The Greatest Wealth Transfer in History Is Here, With Familiar (Rich) Winners », *The New York Times*, 14 mai 2023.

7. France Stratégie, « Éviter une société d'héritiers », Note d'analyse (no 51), 4 janvier 2017.

8. Niels Planel, « Achieving Equality of Opportunity Through a Universal Endowment System for French Youth », *Sens Public*, 21 juin 2018 ; Niels Planel (dir.), « Inequality: What Is to Be Done », *Cahier* (no 32), *Sens Public*, octobre 2024.

9. Julian Le Grand et Niels Planel, « Everyone Needs a Trust Fund », *Noema Magazine*, 17 décembre 2024.

10. Niels Planel, « A New Idea in an Age of Inequality: Providing a Capital Endowment for Youth », Vidéo non publiée, 2024. Google Drive. <https://drive.google.com/file/d/1JLhxElxOQji0511wHzMvLhBUvA9xgIV/view>.

11. John Schwartz, « Harlem Children's Zone Students Learn to Invest in Their Future », *The New York Times*, 9 mai 2024.

12. Niels Planel, « American States Are Quietly Embracing the "Baby Bonds" Revolution to Fight Inequality », *HKS Student Policy Review*, 8 avril 2024.

13. Office of the Connecticut State Treasurer, « CT Baby Bonds », *Connecticut's Official State Website*, consulté le 20 mars 2025.

14. Institute on Race, Power and Political Economy, « Baby Bonds Demonstrations: From Pilots to Policy », *Race, Power, and Policy*, consulté le 20 mars 2025.

15. Nichelle Gilbert, « New Mexico Readies Push for Baby Bonds Proposal », *Spotlight on Poverty and Opportunity*, 11 décembre 2024.

16. Bruno Bernard, « Métropole de Lyon : Verser un revenu de solidarité, c'est éviter la précarité », *LinkedIn*, 18 février 2025.

17. Le Monde avec AFP, « La Meurthe-et-Moselle instaure un revenu jeunes, une première en France », *Le Monde*, 25 septembre 2024.

18. Colin Andrews et al., « The State of Economic Inclusion Report 2021: The Potential to Scale », *World Bank*, 2021. Traduction libre.

19. Damir Cosic et al., « Modeling the Impact of a Federal Baby Bonds Program: Impacts on Financial Wealth, College Attainment, Student Debt, Home Equity, and Retirement Savings », *Urban Institute*, 5 décembre 2024.

20. James B. Conant, « Wanted: American Radicals », *The Atlantic*, mai 1943.

21. Ingrid Robeyns, « The Capability Approach », *Stanford Encyclopedia of Philosophy*, 14 avril 2011, révisé le 10 avril 2025. Traduction libre.

22. Jerome Karabel, « The Chosen: The Hidden History of Admission and Exclusion at Harvard, Yale, and Princeton », *Mariner Books*, 2005, p. 175. Traduction libre.

3

Invitation au Voyage convie étudiants, artistes émergents et créateurs confirmés à explorer les multiples chemins de l'expression artistique et culturelle – musique, littérature, arts visuels et toutes formes d'inspiration. En tissant des liens entre les imaginaires français, américains et au-delà, cette rubrique célèbre l'art comme un langage universel qui transcende les frontières et rapproche les sensibilités.





Credit: Anne-Sophie Bielawski.

Conversation
musicale avec

**NOUR
AYADI**

**PIANISTE
INTERNATIONALE**

HFR : Peux-tu nous parler de ton parcours et de ce qui t'a menée à la musique classique et au piano ?

Nour Ayadi : Je suis née à Casablanca, où j'ai grandi dans une famille très mélomane, même si personne n'était musicien. J'ai découvert le piano grâce à ma grande sœur, qui en jouait avant moi. L'instrument était déjà présent à la maison, et j'ai commencé à en jouer naturellement. Au départ, c'était une activité extrascolaire, quelque chose que j'aimais faire, sans jamais imaginer que cela deviendrait mon métier. Le tournant s'est produit lorsque ma professeure de piano au Maroc m'a préparée au concours d'entrée du Conservatoire National Supérieur de Musique de Paris. J'ai été admise, et à 16 ans, j'ai quitté Casablanca pour venir m'installer à Paris et entamer cette nouvelle aventure musicale et académique. J'ai terminé mon baccalauréat en France, tout en suivant mes premières années d'études musicales au conservatoire. L'année suivante, j'ai également été admise à Sciences Po, ce qui m'a permis de mener un double cursus entre mes études universitaires et ma formation musicale. J'ai poursuivi cette double formation pendant cinq ans avant d'obtenir mon master à Sciences Po. Parallèlement, j'ai continué à approfondir mon jeu en travaillant avec un professeur de renom en Suisse, et en intégrant la Chapelle Musicale Reine Elisabeth en Belgique. Aujourd'hui, mon activité principale est la scène, avec des concerts et divers projets musicaux.

HFR : Tu as récemment donné des concerts à Boston et à New York. Quelles sont tes premières impressions après ces expériences aux États-Unis ?

Nour Ayadi : C'était la première fois que je me rendais aux États-Unis, et cette tournée a été une grande découverte. On a tous une image des États-

Unis à travers le cinéma, la littérature ou la musique populaire, mais y jouer et rencontrer le public sur place m'a permis d'avoir un autre regard sur la manière dont la musique classique est perçue là-bas. J'ai trouvé le public américain extrêmement chaleureux et expressif. Il manifeste son enthousiasme de manière immédiate, ce qui est très différent d'autres pays où l'appréciation peut être plus retenue. Jouer devant un public qui réagit de façon spontanée, qui n'hésite pas à exprimer son émotion, apporte une énergie très particulière sur scène. Un autre aspect qui m'a marquée est la diversité du public. Il y avait des personnes de tous horizons, des jeunes, des étudiants, et un réel effort est fait pour rendre la musique classique accessible à une nouvelle génération, notamment grâce à des collaborations avec les universités et les lycées. J'ai également eu l'occasion d'introduire mes pièces en anglais, ce que je fais rarement en Europe. C'était un exercice intéressant et cela a permis un échange plus direct avec le public. Enfin, j'ai pris le parti de jouer des œuvres moins connues du grand répertoire, et j'ai été agréablement surprise de voir à quel point elles ont été bien reçues. Cette expérience a été particulièrement enrichissante et m'a donné envie de retourner jouer aux États-Unis.

HFR : Quel lien entretiens-tu avec ton instrument, le piano ?

Nour Ayadi : Le piano a toujours été un espace d'expression pour moi, un lieu où je me retrouve. J'ai commencé à en jouer sans contrainte, juste par plaisir. C'est devenu progressivement une relation très intime, presque humaine, où l'on traverse des moments de connexion totale mais aussi des moments de difficulté. Il y a des jours où l'on se sent totalement en phase avec l'instrument, où tout fonctionne comme on l'imagine, et d'autres où l'on a l'impression qu'il nous résiste. Ces moments de difficulté font partie du processus, et parfois, il est nécessaire de prendre du recul, de s'éloigner du piano pour mieux y revenir, avec une nouvelle perspective. Le rapport à l'instrument est presque humain : il y a des moments de fusion totale et d'autres où l'on doit négocier avec lui. Mon piano de travail est un compagnon quotidien avec lequel je construis mon jeu, mais à chaque concert, je me retrouve face à un nouvel instrument, avec une mécanique différente, une sonorité propre. Il faut apprendre à l'appivoiser, à comprendre comment il réagit sous mes doigts. Chaque concert est un moment unique, car le piano réagit

différemment selon la salle et l'acoustique. Ce dialogue ne se fait pas seul : il se construit aussi avec le public, dont l'énergie influence l'interprétation et rend chaque performance unique.

HFR : Le piano est un instrument polyphonique. Penses-tu que ton rapport à la musique serait différent si tu jouais d'un instrument monodique ?

Nour Ayadi : J'aime beaucoup le travail sur le timbre des instruments monodiques, et parfois, je me dis que j'aurais aimé jouer du violoncelle ou de la clarinette, qui ont des sonorités incroyables. Mais ce qui me fascine avec le piano, c'est qu'il permet à la fois d'assurer la mélodie et de construire l'harmonie. Contrairement aux instruments monodiques, qui ont besoin d'un accompagnement, le piano se suffit à lui-même. Ce que j'adore particulièrement, c'est explorer l'harmonie, la manière dont elle soutient et transforme la mélodie. Certains compositeurs l'ont abordée de façon très différente : Chopin, par exemple, cherche à faire chanter le piano comme une voix humaine, avec une écriture qui met la mélodie en avant, influencée par l'opéra et le bel canto. Schumann, lui, me touche énormément par son langage harmonique unique : il utilise les accords pour créer des atmosphères et des tensions qui donnent à sa musique une expressivité profonde. Ce qui me passionne dans le piano, c'est cette liberté de superposer les voix et de modeler les harmonies. Chaque accord, chaque résonance transforme la musique, et c'est cette richesse qui me fait aimer profondément cet instrument.

HFR : Les différents pianistes professionnels ont parfois des interprétations radicalement différentes d'une même composition. Comment t'appropries-tu une œuvre pour la restituer à ton public avec ton interprétation propre ?

Nour Ayadi : Je crois qu'il est essentiel d'être informé historiquement du compositeur de la pièce et du contexte de sa composition. Chose qu'on ne fait pas forcément lorsqu'on commence à jouer, car en première année au conservatoire, on essaie avant tout d'apprendre du répertoire. Mais parfois, on passe à côté de l'essence humaine de ce qu'est une pièce. Quand je travaille, je lis beaucoup sur le compositeur, sur ses correspondances, qu'elles aient été écrites avant ou après la composition, et sur la pièce elle-même. Avec ce travail, peut-être qu'un mot pourra résonner en moi et changer ma

manière de penser l'œuvre. Par exemple, dans beaucoup d'œuvres, on écrit mélancolique (*melancolico*). Mais la mélancolie telle que l'entend Chopin n'est pas la même que la mélancolie de Clementi, qui est elle-même différente de celle de ce qu'on peut qualifier de caractère mélancolique chez Mozart ou Bach. Nous revenons alors à la notion même de mélancolie qui diffère à travers les périodes musicales. Qu'est-ce que la mélancolie dans le romantisme, par exemple pour un romantique allemand du XIX^e siècle ? Qu'est-ce que la mélancolie à l'époque baroque ? De cette manière, je comprends que je ne peux pas aborder la notion de mélancolie comme je le ferais aujourd'hui en 2025. Cela m'aide à avoir une lecture plus juste du texte. Et une lecture juste, c'est avant tout la possibilité d'aboutir à une interprétation qui est la plus fidèle par rapport au texte. La seconde étape, après cette idée de fidélité, c'est de trouver qui je suis dans cette musique. C'est moi, Nour Ayadi, interprète, qui vais délivrer ce message. Pouvoir trouver cette liberté dans le texte, c'est un exercice difficile, mais qui est facilité lorsqu'on a fait ce travail au préalable. Cela permet de donner de la profondeur à l'interprétation. On finit par se poser des questions sur le moindre détail, et c'est un travail passionnant. ■



Retrouvez la version complète de notre entretien avec Nour Ayadi et ses réponses à plusieurs questions inédites sur notre site harvardfrenchreview.com.

Credit: Anne-Sophie Bielawski.

ANNIE ERNAUX :

Sauver le monde d'hier

Anna R. Gamburd

Le mot d'Annie Ernaux

Le travail d'Anna est une réflexion approfondie sur deux dimensions de mon travail d'écriture, « comprendre » et « sauver », celle-ci étant la motivation première, sinon la seule, des *Années*.

La référence à Stefan Zweig m'a touchée et, à ce propos, je précise que, comme lui, c'est ma propre mémoire que j'ai constamment utilisée et non des sources extérieures.

Les notes accumulées durant des années sont des souvenirs et images personnelles. Je ne pense pas qu'Anna Gamburd se froisse de cette rectification faite au nom d'une authenticité dont la recherche, ainsi qu'elle le démontre, est l'un de mes guides. Situer cette recherche dans l'histoire du cinéma et du théâtre est nouveau et stimulant.

Mon message est simplement : un grand merci à Anna, qui apporte un regard élargi sur mon travail d'écriture.



Crédit: Noira Belcaid

Annie Ernaux est une autrice française lauréate du prix Nobel, connue pour ses œuvres autobiographiques qui mêlent mémoire personnelle et histoire collective. Parmi ses œuvres notables figurent *Les Années* et *Une femme*.

Dans *Le Monde d'Hier*, Stefan Zweig écrivait : « Ce n'est pas tant le récit de mon destin que je narre, mais celui d'une génération entière, la génération de notre temps, qui vit échoir sur ses épaules un fardeau comme presque aucune autre dans le cours de l'histoire. »¹ Vainqueur du Prix Nobel de Littérature en 2022, Annie Ernaux propose la même déclaration d'intention dans *Les Années* (2008) : « En retrouvant la mémoire de la mémoire collective dans une mémoire individuelle, rendre la dimension vécue de l'Histoire. »² De même que Zweig trouve l'élan d'écrire dans la destruction du monde où avait pris racine son histoire, le projet d'Annie Ernaux, tel que formulé dans *Les Années*, était de « sauver quelque chose du temps où l'on ne sera plus jamais ». Au cœur de l'œuvre d'Annie Ernaux réside la question suivante : comment représenter le passé, dans ses dimensions individuelle et collective, avec authenticité ?

L'aspiration de l'autrice à « sauver » quelque chose du passé est au cœur de son œuvre. Dans *Je ne suis pas sortie de ma nuit* (1997), elle note : « Je ne sais pas en faire [de livres] qui ne soient pas cela, ce désir

de sauver, de comprendre, mais sauver d'abord. »³ Zweig est également animé par ce désir de sauver la mémoire d'un monde en voie de disparition. Son récit ne repose que sur ses souvenirs, lui qui est privé de toute autre source en raison de son exil : « Je narre [ces bribes de souvenirs] au milieu d'une guerre, dans un pays étranger, sans la moindre aide de ma mémoire. [...] Nulle part dans ce monde m'est-il possible de trouver de quelconque information, étant donné que le voyage des courriers postaux entre pays a été partout ébranlé ou frappé de censure. »⁴ La reconstruction du passé par Annie Ernaux, au contraire, est centrée sur l'intégration d'aides extérieures à sa mémoire. Dans ses livres et ses journaux d'écriture, elle décrit à plusieurs reprises la recherche à laquelle elle s'attèle dans la perspective d'écrire. Ce n'est pas tant une *Recherche du temps perdu* proustienne, mais davantage un effort analogue à celui entrepris par les historiens – ce travail qui consiste en la collection de traces tangibles du passé pour reconstruire, ou reconstituer un récit. Au nombre de ces traces figurent les photographies, qui constituent une sorte d'arc structurant dans plusieurs de ses récits, comme *Les Années, L'usage de la photo* (2005) ou *L'autre fille* (2011). La photographie se retrouve également mobilisée de pair avec l'écriture, dans la recherche par l'autrice d'une « sorte d'écriture photographique du réel »⁵, mais encore avec les journaux, qu'elle considère comme des « documents historiques », les lettres, et plus récemment Internet (*Mémoire de fille*, 2016).

L'importance des sources dans le travail de reconstruction du passé par Annie Ernaux est justifiée par un désir de transcender la mémoire à la recherche d'une objectivité empreinte de subjectivité, créant ce qu'elle qualifie d'« autobiographie impersonnelle ». Tandis qu'elle entreprend de raconter l'histoire de sa mère dans *Une femme* (1988), Annie Ernaux réalise que ne recourir qu'à ses propres souvenirs la limiterait à « retrouver ainsi la femme de [s]on imaginaire » alors que son objectif est bien plutôt de « saisir aussi la femme qui a existé en dehors d'[elle], la femme réelle [...] à rester, d'une certaine façon, au-dessous de la littérature »⁶.

Dans *La place* (1983), ouvrage dans lequel elle dépeint la vie de son père défunt et qui marque son départ irrémédiable de la fiction, Annie Ernaux motive sa quête d'objectivité par son désir de rendre justice à l'expérience de son père. « [J]e sais que le roman est impossible. Pour rendre compte d'une vie soumise à la nécessité, je n'ai pas le droit de prendre d'abord le parti de l'art, ni de chercher à faire quelque chose de 'passionnant', ou 'd'émouvant'. »⁷ Dans *L'atelier noir* (2011), elle note que « c'est la mise en scène qui me fait le plus horreur » – une des nombreuses occurrences de l'obsession de l'autrice pour garantir l'authenticité de son œuvre⁸.

Pour mieux comprendre cette préoccupation de l'autrice pour l'authenticité, il est essentiel de revisiter son rapport à la culpabilité qu'elle éprouve pour avoir quitté son milieu d'origine, en sa qualité de transfuge de classe. Ernaux vit en effet comme une domination l'expérience d'écrire sur son milieu, ce qui lui fait ressentir une « sensation de dégoût ». Elle voit comme indécent, et même peut-être immoral de créer de la fiction à partir d'une pure souffrance – et ce thème se retrouve à nouveau dans l'expérience d'écrire sur sa mère décédée dans *Je ne suis pas sortie de ma nuit* : « La première fois que j'ai écrit 'maman est morte.' L'horreur. Je ne pourrai jamais écrire ces mots dans une fiction. »⁹

Ce souci de rendre justice à la douleur en proscrivant l'émotion se retrouve dans le cinéma français d'après-guerre. Les films de François Truffaut, Robert Bresson et Jean Rouch reflètent tous une aversion à la récréation artificielle de la souffrance. Comme Annie Ernaux, ces trois cinéastes s'efforcent de représenter la souffrance de manière authentique. Truffaut et Bresson la dépeignent ainsi par le *dépassionnement* et la restriction de toute émotion : dans *Les quatre cents coups*, les émotions du personnage sont ainsi transmises par des actions (pleurs silencieux, regards appuyés, scène finale de fuite)¹⁰; dans *Au hasard Balthazar*, qui s'inscrit dans la lignée de la théorie cinématographique générale de Bresson, l'objectif est de s'approcher au plus près de la réalité par l'abandon de comédiens professionnels au profit de non professionnels explicitement invités à éliminer toute émotion dans la récitation de leurs lignes¹¹. Jean Rouch et Edgar Morin vont encore un cran plus loin avec leur *Chronique d'un été*, en éliminant purement et simplement tout jeu d'acteur¹².

Pour atteindre l'authenticité, Truffaut, Bresson et Rouch passent par des approximations successives :

minimisation pour Truffaut, élimination de l'émotion dans le jeu d'acteur pour Bresson, et même élimination du jeu d'acteur dans sa totalité pour Rouch. Cette recherche à tout prix d'objectivité peut être mise sur le compte du poids de la Seconde Guerre mondiale sur l'ensemble de ces cinéastes ainsi qu'Annie Ernaux. Dans une période de l'histoire marquée au fer rouge par une souffrance bien réelle, toute entreprise artistique d'idéalisation ou d'enjolivement de la douleur est vue comme profane, inconvenante, absurde.

Trois des journaux publiés d'Annie Ernaux, centrés sur l'exploration des espaces publics – *Journal du dehors* (1993), *La vie extérieure* (2000) et *Regarde les lumières mon amour* (2016) – évoquent le théâtre de l'absurde, un courant artistique offrant une réponse alternative à la Seconde Guerre. Annie Ernaux décrit ses impressions et ses observations des espaces publics qu'elle traverse, immortalisant des scènes dont elle se trouve être le témoin, avec l'objectif d'« atteindre la réalité d'une époque »¹³. Il n'y a pas de véritable lien entre les scènes que l'autrice choisit d'immortaliser dans ses journaux : c'est précisément l'absence d'unité ou de cadre commun de compréhension qui rassemble ces clichés de vie, ces fragments de société. Comme dans une pièce d'Ionesco, des événements arrivent sans raison apparente, et ce serait à pure perte qu'on essaierait d'y voir un tout cohérent.

Annie Ernaux ne cherche pas à comprendre, mais à garder quelque chose du passé. Elle explore la question du sens dans un autre de ses journaux, non pas de ceux dans lesquels elle documente ses impressions sur la société, mais dans un journal qui sert de siège à son intériorité, et notamment à sa relation passionnée avec un diplomate soviétique. Dans *Se perdre* (2001), elle évoque « la ligne, la grande ligne du sens secret de ma vie. La même perte, pas encore tout à fait élucidée, que seule l'écriture peut élucider vraiment. »¹⁴ Le *sens secret* de la vie d'Annie Ernaux, qu'elle ne généralise pas dans ce cas (c'est bien de « [s]a » et non de « la » vie qu'elle parle) consiste en cette série de pertes – de son père¹⁵, sa mère¹⁶, sa soeur¹⁷, son amant¹⁸, sa virginité¹⁹, et finalement son époque²⁰ – qui suscite son désir de préserver ce qui fut mais n'est plus par l'écriture. ■

Anna R. Gamburd est étudiante à Harvard College, promotion 2027.

1. Stefan Zweig, « The World of Yesterday: Memoirs of a European », University of Nebraska Press, 2013, p. 472. Traduction libre.

2. Annie Ernaux, « Les Années », Gallimard, 2010, p. 256.

3. Annie Ernaux, « Je ne suis pas sortie de ma nuit », Gallimard, 1997, p. 115.

4. Stefan Zweig, *op.cit.* note 1. Traduction libre.

5. Annie Ernaux, « Journal du dehors », Gallimard, 1993, p. 106.

6. Annie Ernaux, « Une femme », Gallimard, 1988, p. 112.

7. Annie Ernaux, « La place », Gallimard, 1983, p. 113.

8. Annie Ernaux, « L'atelier noir », Gallimard, 2011, p. 210.

9. Annie Ernaux, *op.cit.* note 3.

10. François Truffaut, *Les quatre cents coups*, Les Films du Carrosse, SEDIF Productions, 1959, 99'.

11. Robert Bresson, *Au hasard Balthazar*, Parc Films, Athos Films, Argos Films, Institut Suédois du Film, 1966, 95'.

12. Edgar Morin et Jean Rouch, *Chronique d'un été*, Argos Films, 1961, 86'.

13. Annie Ernaux, *op.cit.* note 5.

14. Annie Ernaux « *Se perdre* », Gallimard, 2001, p. 294.

15. Annie Ernaux, *op.cit.* note 7.

16. Annie Ernaux, *op.cit.* note 6.

17. Annie Ernaux, « L'autre fille », Gallimard, 2011, p. 80.

18. Annie Ernaux, *op.cit.* note 14.

19. Annie Ernaux, « *Mémoire de fille* », Gallimard, 2016, p. 165.

20. Annie Ernaux, *op.cit.* note 2.

Démêler le fil du « pluralisme » dans la littérature africaine

Prosper Batariwah est un avocat ghanéen spécialisé dans le pluralisme juridique, le droit de la famille et la gouvernance des ressources naturelles en Afrique. Il est coéditeur de l'ouvrage de droit comparé *Family Law in Africa: Perspectives on Selected Systems of Marriage* (Talbot, 2023).

Il y a quelques semaines, alors que je faisais distraitement défiler mon fil Instagram, je tombais par hasard sur une courte vidéo tirée d'un vieil entretien de Chinua Achebe, diffusé par PBS en 1988. L'on y voit Achebe, vêtu d'une chemise en wax aux éclats jaune et brun, les yeux abrités derrière de larges lunettes rectangulaires, évoquer son expérience d'étudiant en littérature anglaise à l'université. Il explique comment cette expérience l'a poussé à écrire autrement. En lisant des ouvrages comme *Heart of Darkness* de Conrad, il prend conscience qu'il est en réalité « l'un de ces sauvages qui couraient sur la plage, et non l'un des passagers du vapeur de Marlow... comme [il l'avait] cru ». Cette révélation sur la place que chaque individu occupe dans l'imaginaire du monde impose la nécessité, dit-il, de « raconter une autre histoire »¹...

Pour beaucoup en Occident, *Things Fall Apart* de Chinua Achebe demeure le texte fondateur de la littérature africaine – faisant de lui non pas nécessairement le plus remarquable, mais assurément le plus visible de ses porte-étendards. Le roman raconte l'ascension d'Okonkwo, un homme qui gagne gloire et respect en terrassant un lutteur vaincu depuis neuf ans. Devenu une figure de premier plan dans sa communauté, il voit son monde basculer avec l'introduction du christianisme dans celle-ci, qui bouleverse l'ordre social établi. S'ensuit une chaîne tragique d'événements, culminant avec le meurtre d'un messager de l'administration coloniale par Okonkwo, puis son suicide. *Things Fall Apart* met au jour les tensions entre l'ordre local et l'ordre colonial, à l'instant précis de leur collision. Il ouvre la voie à d'autres récits, explorant les multiples façons de négocier les conséquences de cette rencontre. Dans ce court texte, je propose de dresser

un panorama plus large des tensions qui traversent la littérature africaine et d'examiner comment celles-ci évoluent dans le monde contemporain.

La littérature africaine, dès l'origine, s'est montrée rétive à toute tentative de classification, d'enfermement, de réduction ou de simplification. Cette énigmatique résistance lui confère une capacité rare : celle d'englober des cultures, des émotions, des sensibilités – qu'elles soient individuelles ou collectives – traversant les sphères du politique comme du social. Elle est à sa manière un entrelacs de pluralismes. J'entends « pluralisme » dans un sens large, généreux, qui dépasse les cadres institutionnels mais coexiste à deux niveaux : un personnel et un communautaire. Cette absence de frontières nettes peut désorienter. Cette chose-là, est-ce ou non un éléphant ? Songeons au poème de John Godfrey Saxe, *Les aveugles et l'éléphant*. La pluralité des expériences est trop souvent perçue comme une anomalie à corriger, une pathologie à traiter. J'en donnerai quelques exemples. La Bible recense l'histoire d'un homme possédé par de nombreux esprits, collectivement nommés « Légion ». A la vue de Jésus, la Légion est immédiatement exorcisée. L'homme redevient alors lui-même, une unité retrouvée, un sujet réintégré². L'expérience des anciennes colonies françaises en est un autre excellent exemple. Dans le sillage de la politique coloniale et de sa « mission civilisatrice », le Code Napoléon est imposé dans plusieurs de ces territoires, et y perdure sous des formes diverses. Entre autres, il dénie toute valeur juridique aux mariages coutumiers, qui ne sont dès lors plus considérés comme de « vrais » mariages. Le dogme selon lequel la « culture primitive » doit céder la place à la modernité incarnait une pauvre vision unificatrice du droit, bien incapable d'accepter et représenter la richesse

d'autres traditions normatives. Même là où nous avons vanté les vertus du multiculturalisme, celui-ci est resté unidimensionnel – une simple cohabitation, avec nous, des autres. Mais les dimensions intérieures de la pluralité – le fait de ressentir en soi, profondément, des réalités multiples, partagées par d'autres ou non – échappent souvent à notre attention. Lorsque nous reconnaissons cette pluralité intérieure, nous l'appelons « intersectionnalité » et peinons à lui donner forme.

Depuis la décolonisation, les Africains avancent vers la reconnaissance d'une pluralité assumée, intime et communautaire. La sagesse ancestrale coexiste avec les cultures importées de l'impérialisme. En religion, le syncrétisme atteint des sommets ! Nombreux sont ceux qui ne voient aucun mal à conjuguer leur foi chrétienne ou musulmane avec des croyances et des rituels traditionnels. Les versions créoles des idiomes occidentaux ont acquis une telle influence qu'elles forment aujourd'hui des entités linguistiques à part entière. Les systèmes juridiques mêlent droits importés et normes traditionnelles. Même lorsque les institutions tentent de délégitimer certaines coutumes, les peuples résistent. Par leurs gestes, leurs choix de vie, leur simple manière d'être au monde. En vivant, tout simplement ! La pluralité n'est pas une entorse à la forme : elle est une forme en soi.

La littérature africaine saisit l'essence même de cette pluralité, notamment parce que, selon Wole Soyinka, « l'histoire de l'Afrique la situe en dehors des hégémonies concurrentes du monde »³. Il ajoute :

« L'Afrique a peut-être parfois nourri l'imaginaire de certaines écoles de représentation artistique – notamment à la fin du XIX^e siècle et dans les premières décennies du XX^e en Europe – mais cela s'est arrêté là. Elle n'a jamais tenté d'imposer ou diffuser ses traditions

et interdits artistiques – à rebours de certaines religions – dans une logique hégémonique. Elle a laissé aux artistes, nationaux comme internationaux, la liberté de puiser dans son trésor ce qui les inspirerait, selon leur propre tempérament. »⁴

En littérature africaine, la pluralité garantit que la toile à peindre demeure infinie, qu'il y ait toujours de l'espace pour les autres, même ceux qui, parfois, menacent d'éclipser les visions existantes. Raconter l'histoire de l'Afrique, à partir du fait d'être africain et de l'histoire africaine elle-même, c'est inévitablement croiser une multitude de pluralités. Les intellectuels africains puisent abondamment dans les formes

narratives de leur continent, mais écrivent souvent en français ou en anglais. Ils peuvent composer des récits profondément africains en leur donnant des titres empruntés à des poèmes ou des opuscules européens. *Things Fall Apart*, mentionné en ouverture, tire son titre du poème *The Second Coming* de William Butler Yeats. Le romancier camerounais francophone Mongo Beti, quant à lui, ouvre *Perpétue et l'habitude du malheur* par une citation de Voltaire. Certains s'interrogeront : pourquoi continuer à écrire dans des langues dont le poids historique est si douloureux pour le continent ? Car si, comme l'écrivait Orwell, « tout art est propagande »⁵ – et parfois de la plus mauvaise –, il existe aussi un art qui atteint une forme de piété universelle, suffisamment vaste pour

franchir les seuils de la convenance et autoriser un usage libéré et affranchi. L'écrivain nigérian Teju Cole écrit, à propos de Caravage, « Il était meurtrier, esclavagiste, terreur et fléau. Mais je ne vais pas vers Caravage pour qu'il me rappelle combien les hommes peuvent être bons, et certainement pas pour ce qu'il fut. Au contraire. »⁶ Et d'ajouter :

« Je le cherche pour accéder à une forme de savoir



“ La pluralité en littérature africaine garantit que la toile à peindre demeure infinie, qu’il y ait toujours de l’espace pour les autres.”

autrement insupportable. Un artiste qui savait peindre le fruit à l’apogée de sa maturité, mais aussi au moment où la pourriture s’y installe. Un peintre de la chair dans sa séduction la plus délicate et dans sa blessure la plus poignante. Lorsqu’il représentait la souffrance, il la montrait avec tant de force parce qu’il en connaissait toutes les faces : il l’infligeait autant qu’il la subissait dans sa propre chair. »⁷

Les écrivains africains se sont aussi longtemps questionnés sur l’identité plurielle, et sur les liens entre pluralité intérieure et collective. Démêler ces fils est une entreprise bien délicate. L’un des mouvements les plus emblématiques à cet égard fut sans doute celui de la négritude, porté par Léopold Sédar Senghor, Aimé Césaire et Léon Damas. Tous trois s’attachèrent à faire émerger et diffuser ce qu’ils nommaient un « sentiment commun d’appartenance raciale, une forme d’affirmation, réponse nécessaire à leur condition d’hommes appartenant à une race humiliée dans l’univers imposé par le colonialisme français »⁸. Les écrivains anglophones empruntèrent quant à eux d’autres voies, parfois même opposées à la négritude. Ces tentatives de dire le monde depuis l’Afrique ont pourtant en commun d’avoir porté un regard rétrospectif, nostalgique sur le passé. Et s’il n’est pas en soi blâmable de puiser dans le passé des valeurs ou des repères, il existe un risque : enfermer la littérature dans une forme de réductionnisme, voire d’essentialisme, peu propice à l’émancipation. Le motif de la vie villageoise, bien qu’il ait eu son heure, tend encore à perpétuer dans l’imaginaire occidental l’image condescendante d’Africains insouciantes et naïfs.

Il est vrai que les premiers projets littéraires africains tendaient à valoriser le collectif au détriment de

l’individu – ce qui, dans la fièvre de la décolonisation, se comprend aisément. Mais le monde a changé, et la place de l’Africain en son sein est aujourd’hui bien plus complexe que celle que laissait entrevoir le village ancestral. Étonnamment, c’est d’ailleurs souvent le marginal relégué aux franges de la société qui contribue à réintroduire la dimension personnelle au cœur du récit africain. Dans *Une si longue lettre*, Mariama Bâ interroge par exemple les tensions entre colonisation, féminisme et religion. Pour d’autres, comme l’écrivaine somalienne Nuruddin Farah ou la Sud-Africaine Nadine Gordimer, prix Nobel de littérature, l’écriture devient une manière de réparer l’humanité, dans des lieux longtemps perçus, décrits, comme des foyers de violence ou d’oppression. Lire la vie quotidienne à Khartoum, les pas, les voix, les rires de ceux qui l’habitent, c’est réaborder l’image mentale que l’on en avait avec un œil neuf. Cette quête d’équilibre subtil se fait plus aiguë encore chez une nouvelle génération d’écrivains africains, qui ont quitté les sentiers du village pour les rues de la ville – pensons à Chimamanda Ngozi Adichie – ou naviguent d’un continent à l’autre, comme Teju Cole. D’autres, plus audacieux encore, s’attellent à donner chair et voix à des existences longtemps considérées comme parias sur le continent – les personnes queer notamment, avec Binyavanga Wainaina ou Arinze Ifeakandu.

De la négritude, qui proclamait l’Africain comme être vivant, vibrant, charnel, nous voici passés à une autre vision ; le miroir s’est brisé. Les écrivains africains contemporains nous disent qu’il ne suffit plus d’être simplement africain – l’on peut être bien d’autres choses encore. En abordant des vies croisées, intersectionnelles, périphériques, ils redéfinissent l’Africanité elle-même. Mais il ne faut pas oublier que ce sont les poètes de la négritude qui, les premiers, nous ont murmuré : « La Négritude n’est pas une pierre, son mutisme lancé contre le Vacarme du monde... Elle s’élance dans la chair tiède du ciel. »⁹ ■

1. Interview complète, <https://www.youtube.com/watch?v=JrT6BqOckX0>.

2. Bible, Luc 8:26-39.

3. Wole Soyinka, « Of Africa », Yale University Press, 2012, p. 24.

4. *Id.*

5. George Orwell, « All Art is Propaganda ».

6. Teju Cole, « Black Paper: Writing in a Dark Time », The University of Chicago Press, 2021, p. x, 28.

7. *Id.*, p. 29.

8. Abiola Irele et Léopold Senghor, « Poet-President of Négritude » dans « The Pan-African Pantheon Prophets, Poets, and Philosophers » (dir. Adekeye Adebajo), Manchester University Press, 2021, p. 452.

9. Aimé Césaire, poème « Cahier d’un retour au pays natal ».

QUI ES-TU CENSÉ ÊTRE ?

Madeleine Peyroux

C'est la fin du printemps, à une table d'un café de la place pavée du vieux Nice, baignée des quelques premiers rayons tièdes de la journée. Je suis assise avec mon chef d'orchestre, professeur et ami, Danny Fitzgerald, et son neveu Nyles. Le soleil éclaire la ville côtière par intermittence, dévoilant un ciel bleu azur annonciateur de l'arrivée des touristes, et avec eux, de notre gagne-pain.

À l'instar des pavés irréguliers, des tables en fer forgé et des chaises en rotin, Danny est un incontournable de ces cafés. Il remue son expresso d'un geste presque cérémoniel, échangeant çà et là quelques rires avec les habitués. Quelques fois, il se lève et livre avec son groupe une interprétation très personnelle de l'Americana. Il virevolte autour des tables, incline son chapeau melon pour glaner quelques pièces comme on tendrait la main pour cueillir un fruit mûr. Ses doigts sont épais et forts comme son corps, mais ses mouvements sont délicats. Depuis des décennies, il arbore cette même couronne de cheveux blancs, qui met en valeur ses traits réguliers et sa peau caramel. Son front presque dépourvu de sourcils lui donne un air toujours un peu étonné, ou toujours prêt à sourire.

Nyles, lui, possède ces yeux immenses, presque irréels, que l'on ne rencontre que chez les enfants. Des yeux qui capturent la lumière, avec des iris d'un bleu argenté qui tranchent avec ses épais sourcils noirs et son teint hâlé, et lui confèrent une beauté presque troublante. Il est venu des États-Unis passer l'été avant d'entrer à l'université. Il est doux, détendu pour son âge. Danny l'adore. Je le vois à son sourire quand ils parlent.

Le *Lost Wandering Blues and Jazz Band* est né de l'élan de Danny, vers sa cinquantaine, à l'époque où je venais au monde dans la partie Blanche de la ville. Aujourd'hui, je fais partie de ses anciens. J'ai appris des centaines de chansons, joué sur autant de coins de rue avec sa contrebasse de fortune et son sac rempli de chapeaux étranges. J'ai sillonné autant d'autoroutes, m'assoupissant au son de Bessie Smith, tassée sur la banquette arrière de l'ancienne Mercedes, ensevelie sous les guitares et les sacs de couchage.



Credit: Noam Belaid.

Madeleine Peyroux, chanteuse et compositrice de jazz américaine, a débuté son parcours musical en jouant dans les rues de Paris. À l'heure actuelle, elle est probablement en tournée, ou se repose à Kingston, dans l'État de New York.

Le blues et le jazz sont américains, plutôt afro-américains, mais c'est en France qu'ils sont devenus une part de moi. Assez loin, semble-t-il, de leur berceau pour que le destin me fasse rencontrer celui qui allait m'enseigner cette musique et bouleverser ma vie. Danny vient du nord de l'État de New York ; il habitait pratiquement à l'angle de ma rue à Brooklyn, mais là-bas, nous vivions dans des mondes différents. Il dit souvent que nous ne nous serions jamais rencontrés si nous n'étions pas partis. Nous étions tenus à distance par cette ségrégation si propre à l'Amérique, omniprésente dans chaque geste du quotidien, hier comme aujourd'hui. Cette musique sublime que j'aime tant, son pouvoir libérateur, la culture qui la porte... Rien de tout cela ne m'était accessible depuis ces rivages.

Nous sirotions nos expressos fumants et soupîrions à l'unisson, bercés par le tempo tranquille du sud de la France. Nyles et moi échangeons des clins d'œil complices, Danny remue son café avec énergie. D'un coup, Danny se tourne vers Nyles, pose sa tasse, et avec ce sourire qui n'appartient qu'à lui, sincère et évasif, il plonge son regard dans le sien et lui lance : « Alors, dis-moi, qui es-tu censé être ? »

Nyles rit, persuadé que Danny le taquine. Mais Danny reste impassible. Sa voix ralentit, se fait plus appuyée : « J'ai dit : qui es-tu censé être ? »

Nyles le regarde, déconcerté. « Comment ça ? »

« Tu ne comprends pas ce que je te demande ? Qui es-tu censé être ? »

Cette fois Nyles se braque, certain que Danny cherche à le provoquer. Il se hérissé. « Comment ça ? Je suis qui je suis ! »

« Non, non, non et non, mon gars. Ce n'est pas une réponse, ça. 'Tu es qui tu es...' – Très bien, mais qui est-ce, exactement ? » Danny frotte doucement ses paumes l'une contre l'autre, patiemment. Il sourit doucement avec les yeux, sa malice laisse place à une attente pleine de tendresse.

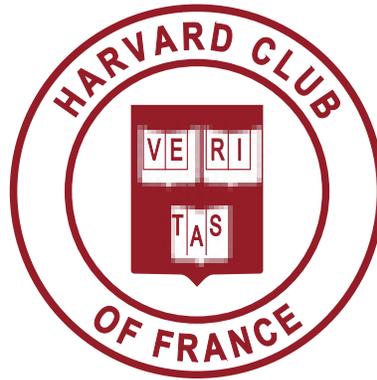
Nyles semble soudainement pris d'un malaise. Son dos se raidit, sans l'empêcher de s'enfoncer davantage dans sa chaise. Ses yeux balayaient la place à la recherche de quelque chose, de quelqu'un comme échappatoire, en vain. Face à lui, son oncle reste imperturbable. Il grimace. « Qu'est-ce que tu veux savoir, au juste ? »

Danny relâche enfin son étreinte. « Tout le monde peut dire : 'Je suis ce que je suis.' Bien sûr que tu es qui tu es. Tout le monde dit ça. Mais écoute-moi bien. Tu ne peux pas devenir qui tu es réellement tant que tu ne peux pas l'exprimer. Tu crois savoir certaines choses. Peut-être que tu en es convaincu parce que tu es ici, maintenant, avec nous, et c'est déjà bien. Mais où vas-tu ? Comment sauras-tu que tu ne refais pas sans cesse le même voyage, encore et encore ? Tu ne le sauras pas. Pour la simple et bonne raison que tu ne sais pas vraiment ce que tu sais tant que tu n'as pas d'abord compris cette question. Parce que tu ne peux être sûr de rien tant que tu ne te connais pas toi-même. » Nyles écoute attentivement. Ses yeux bleus s'écarquillent un peu plus à chaque mot.

Ce que j'ai appris en chantant avec Danny dépasse largement ce qui peut être transcrit en notes, en rythmes ou en paroles, parce que cela relève de l'art de vivre. La liberté qu'il a trouvée ici, en France, est peut-être l'incarnation la plus pure du rêve américain qu'il m'ait été donné de voir. Jouer sa musique en pleine rue, c'est l'art d'appartenir à notre monde sans en faire partie. Et Danny l'a maîtrisé ; c'est le parrain des musiciens ambulants.

Le monde semble suspendu maintenant. Danny et Nyles sont encore assis, immobiles. Ils sont paisibles, silencieux. Leur conversation s'est interrompue. Ils ont accompli leur travail, vécu mille vies, n'ont plus rien à dire. Leurs visages se tournent vers moi, vers nous tous. Dans leurs regards flottent des éternités. Nous n'avons plus de distractions. Pas d'autre choix que de les regarder. Ils attendent notre réponse à cette question, unique, parfaitement formulée. ■





Le Harvard Club de France (HCF) est fier de soutenir la Harvard French Review et de participer au lancement de cette nouvelle édition.

L'année 2025 a été marquée par l'élection du nouveau Comité Exécutif du HCF, composé de 12 membres représentant 7 écoles différentes de Harvard et 13 nationalités, tous engagés à servir notre communauté et au-delà. Notre mission est la suivante :

- Rassembler et soutenir la communauté Harvard en France et liée à la France
- Représenter l'Université Harvard en France et promouvoir ses initiatives
- Agir en porte-parole de notre communauté d'anciens élèves en France auprès de Harvard et au-delà.

Nous sommes motivés à tirer parti du formidable réseau de Harvard pour vous et pour le bien commun. Notre objectif est d'amplifier notre réseau (#Network4Good) afin de déployer notre impact (#HarvardImpact).

Ainsi, notre stratégie est d'élargir notre communauté et d'approfondir notre engagement à travers des événements, des collaborations et des programmes spéciaux.

Renforcer et étendre notre communauté auprès des étudiants français actuellement à Harvard grâce à une collaboration avec la Harvard French Review s'inscrit parfaitement dans notre mission.

Sincèrement,

Stéphanie Mareva Failloux, au nom du Comité Exécutif du HCF
Harvard College 1994
Présidente HCF

Site internet : <https://www.harvardclub.fr/>

Devenir membre : <https://www.harvardclub.fr/get-involved/join-the-club/>

Legal Information

Harvard French Review

First edition: 2005

Current edition: 3rd, 2025

© 2025, Harvard French Review

Harvard University, 1585 Massachusetts Ave.

Cambridge, MA 02138

Contact: harvardfrenchreview@gmail.com

Website: <https://harvardfrenchreview.com>

Printed in France

Printed by XXX

All rights reserved.

Reproduction without written permission is prohibited.

The Harvard French Review is published during the academic year by registered students of Harvard. Views expressed herein are independent of Harvard University, its students, or its affiliates. The Harvard French Review is not responsible for submissions.

Harvard French Review
Harvard University
1585 Massachusetts Ave.
Cambridge, MA 02138



Credit: Taphir Fluck.